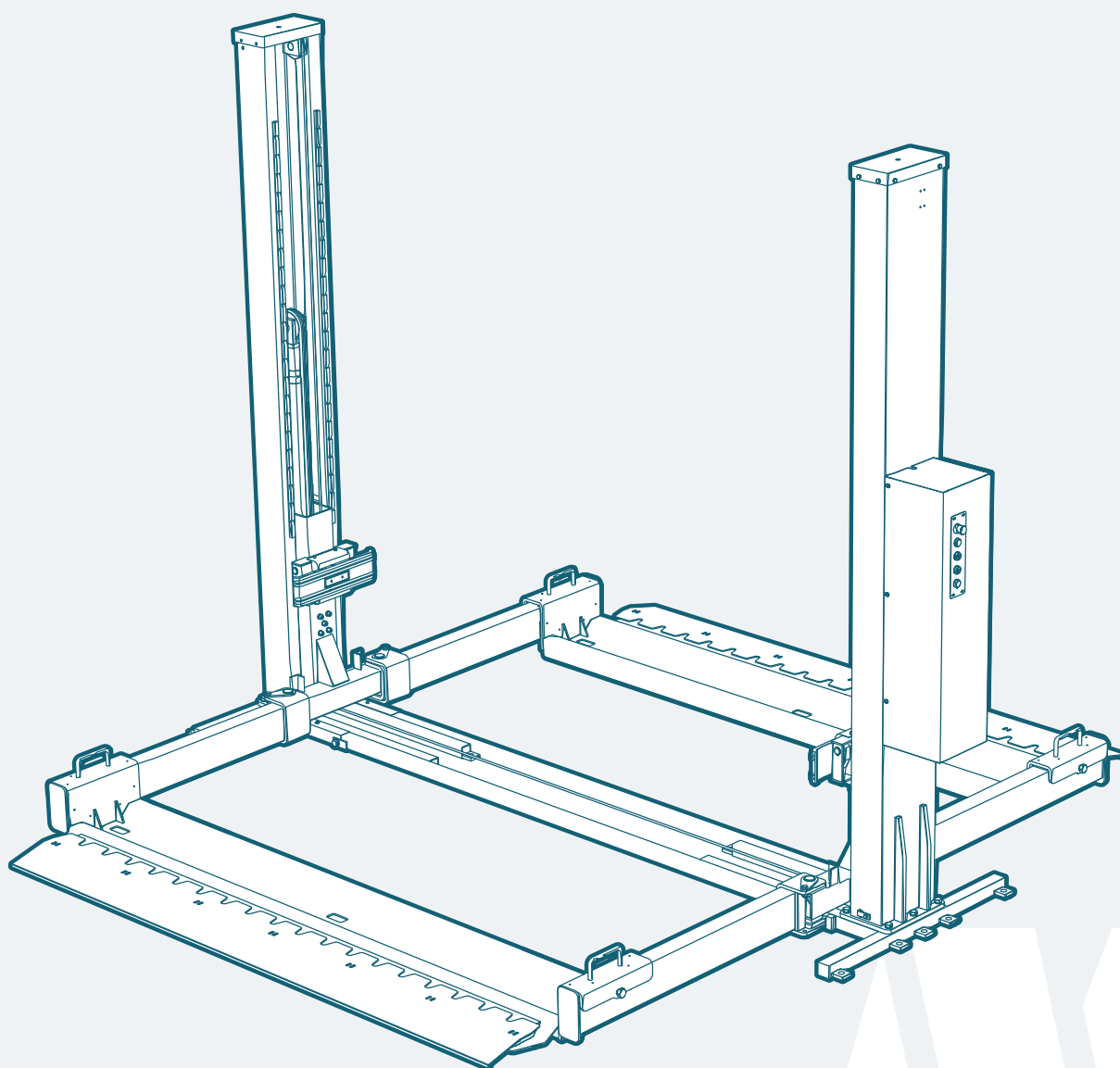


MAROLO

PONTS ÉLÉVATEURS 3200 LV / 3000 LV MANUEL D'INSTRUCTIONS



REF. 700450,700451,700460 & 700461

À LIRE ET À CONSERVER

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**2006/42/CE**

Nous soussignés,

MAROLOTEST SAS
Parc d'activités du Cormier – 11 Boulevard du Cormier
BP 20753
49300 CHOLET Cedex
FRANCE

Catégorie de machine : **PONT ÉLÉVATEUR**TYPE : ☐ Pont élévateur MAROLOLEV 3200 LV☐ Pont élévateur MAROLOLEV 3000 LV

N° de série :

Ce modèle est reconnu conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé de la directive machines 2006/42/CE qui lui sont applicables , et aux normes suivantes : EN 292-1/2 et EN 1493.

Fait à Cholet, le 31 Mai 2024

MAROLOTEST S.A.S
Raphael GIRARD
DIRECTEUR GENERAL



MAROLOTEST

Parc d'activités du Cormier - Bd du Cormier - B.P. 20753 - 49307 CHOLET Cedex - FRANCE

Tel. 33(0)2 41 29 29 29

E-mail : contact@marolotest.com – Site internet : www.marolotest.com

SAS au capital de 46000 Euros - Code APE 2822 Z - SIRET 339 938 870 00021

TABLE DES MATIÈRES

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1.1. UTILISATION PRÉVUE	5
1.2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE	5
1.3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ	5
1.4. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	7
1.5. OPTIONS AUTORISÉES	8
1.6. CARNET DE MAINTENANCE	8

2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL

2.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	9
2.2. TRANSPORT ET ÉLINGAGE	9
2.3. DÉBALLAGE	10
2.4. SURFACE D'INSTALLATION	10
2.5. ENCASTREMENT	12
2.6. ÉTAPES D'INSTALLATION	12
2.7. ESSAIS ET MISE EN ROUTE	22
2.8. ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES	22

3. UTILISATION DE L'ÉLÉVATEUR

3.1. RÈGLES GÉNÉRALES	22
3.2. MISE EN PLACE DU VÉHICULE SUR LA PLATEFORME	23
3.3. COMMANDES	24

4. MAINTENANCE

4.1. INSPECTION ET ENTRETIEN ORDINAIRE	25
4.2. DURÉE DE VIE DU PONT	26
4.3. INCIDENTS ÉVENTUELS	27

5. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'ÉLÉVATEUR

28

6. MISE AU REBUT

28

7. GARANTIE

28

ANNEXE A : NOTICE D'INSTRUCTION DES GOUJONS D'ANCRAGE

ANNEXE B : VUES ÉCLATÉES (MODÈLE 3000 LV)

ANNEXE C : VUES ÉCLATÉES (MODÈLE 3200 LV)

ANNEXE D : SCHÉMA HYDRAULIQUE

ANNEXE E : SCHÉMA ÉLECTRIQUE

ANNEXE F : POSITION DES AUTOCOLLANTS DE SÉCURITÉ

ANNEXE G : POSITION DES GRAISSEURS POUR LA LUBRIFICATION DES POULIES

PENDANT LA CONSULTATION DE LA NOTICE D'INSTRUCTION, FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION LORSQUE VOUS RENCONTREZ LES SIGNAUX DE DANGER SUIVANTS :

CES SIGNAUX INDIQUENT LA PRÉSENCE DE CONDITIONS OU DE SITUATIONS DE DANGER PLUS OU MOINS IMPORTANTES.

LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE DEUX NIVEAUX :



LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL ENTRAINE DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SÉCURITÉ : MORT, DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET LONG TERME.



LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL PEUT PROVOQUER DES ACCIDENTS OU DES DOMMAGES À LA MACHINE.

LA PRÉSENTE NOTICE TRAITE DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'INSTALLATION ET DE L'UTILISATION DE L'APPAREIL.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, ELLE DOIT ÊTRE LUE ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE UTILISATION DE L'APPAREIL.

VEUILLEZ CONSERVER CETTE NOTICE SOIGNEUSEMENT, ELLE VOUS SERA DEMANDÉE LORS D'UNE VISITE D'UN ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉE.

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1.1. UTILISATION PRÉVUE

Notre élévateur a été conçu pour être employé comme élévateur de tondeuses autoportées, microtracteurs, quads, voiturettes sans permis, et véhicules de commerce légers à 3 et 4 roues, dont les poids ne dépassent pas la charge maximale d'utilisation.

- Il est interdit de charger l'élévateur au-delà des limites admises. Respecter la répartition des charges préconisées par le constructeur.
- Cet outil sera destiné seulement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu. Tout autre usage est à considérer impropre et, donc, interdit. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages éventuellement causés à des personnes, animaux ou objets et dérivant d'usages impropres ou de l'inobservation des instructions données ici.

1.2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE

Pour toute demande d'assistance, il vous sera demandé le modèle et le numéro de série figurant sur la plaque signalétique du produit.

Cette plaque se trouve sur le produit et ne doit pas être modifiée.

Sur la plaque signalétique sont indiquées les données suivantes :

- Généralité, adresse complète du fabricant.
- Modèle de l'élévateur
- Capacité (charge) de levage.
- Tension d'alimentation en V et fréquence en Hz
- Puissance moteur kW
- Année de fabrication
- N° de série de l'élévateur
- Marquage CE

MAROLO CE

N°

Modèle Ref

Capacité (kg) Année

Poids (kg) Pression max (bar)

V A Hz Kw

MAROLOTEST - P.A. du Cormier - BP20753 - 49307 Cholet - France
Tel : 33 (0)2 41 29 29 29 - Fax : 33 (0)2 41 29 29 30
contact@marolotest.com www.marolotest.com

1.3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le pont élévateur ne doit être utilisé uniquement pour l'usage pour lequel il a été conçu. Le constructeur ne pourra pas être considéré comme responsable des éventuels dommages et incidents causés :

- Par une mauvaise utilisation du pont élévateur,
- Lors du fonctionnement du pont élévateur pour un usage autre que celui prévu par le fabricant, tel que mentionné dans §1.1 : « UTILISATION PRÉVUE ».
- Suite à une modification ou à un défaut d'entretien du pont élévateur. La suppression ou la modification d'un dispositif de sécurité est une violation des Normes Européennes de Sécurité, et exempte le constructeur de toute responsabilité en cas d'incident.



RESPECTER RIGOREUSEMENT LES NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DÉCRITES CI-APRÈS.

- Le montage et la mise en fonction de l'élévateur doivent être effectués par du personnel compétent et conformément aux instructions du §2 : « CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'ÉLÉVATEUR ».
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur de manière impropre ou erronée ; l'élévateur doit être utilisé exclusivement comme il est indiqué en §1.1 : « UTILISATION PRÉVUE ».
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur pour soulever du matériel ou des objets de n'importe quel type (comme par exemple des machines, outillages, etc.).
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur pour soulever des emballages à charger sur les moyens de transport ou d'utiliser l'élévateur comme monte-charge ou ascenseur pour des personnes, animaux...
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur pour soulever des charges supérieures à ce qui est indiqué sur la plaque signalétique du fabricant appliquée sur la machine : observer le tableau de répartition de la charge qui est appliqué sur l'élévateur. Tenir compte des éventuelles charges supplémentaires présentes sur le véhicule à soulever.
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur pour le lavage des véhicules.
- Il est interdit de monter ou stationner sur les organes de soutien de l'élévateur ou de se faire transporter par l'élévateur.
- Il est interdit de monter à bord du véhicule pendant les phases de mouvement et quand le véhicule est soulevé.
- Il est interdit, lorsqu'un véhicule est positionné sur la plateforme support de charge, de provoquer des oscillations du véhicule pendant les phases de montée et de descente, et quand le véhicule est soulevé.
- Il est interdit d'abandonner l'élévateur pour n'importe quelle raison, sans avoir auparavant coupé la tension en appuyant sur le bouton d'arrêt d'urgence prévu à cet effet.
- Il est interdit d'enlever les protections ou de violer les dispositifs de sécurité qui sont installés sur l'élévateur.
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur quand la température ambiante est inférieure à 0° ou supérieure à 50°C.
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur dans des lieux où peuvent se développer des vapeurs ou des mélanges inflammables et explosifs.
- Il est interdit de modifier l'élévateur : toute altération ou modification effectuée sur l'élévateur engendre la perte automatique et immédiate de la garantie, et décharge le fabricant de toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects causés par ces altérations ou modifications.
- Il est interdit de faire fonctionner l'élévateur en cas de fuite hydraulique (vérin ou circuit d'alimentation), en cas de défaillance du circuit électrique, ou en cas de bruits ou comportements anormaux du pont élévateur.
- L'utilisation de l'élévateur n'est consentie qu'aux membres du personnel autorisés qui ont été spécialement instruits et autorisés par leur hiérarchie, et qui sont en bon état de santé.
- L'utilisation de l'élévateur n'est consentie qu'aux opérateurs qui ont lu entièrement, compris et assimilé parfaitement tout le contenu de ce manuel.
- L'utilisation de l'élévateur n'est permise qu'à l'intérieur de locaux fermés, à l'abri des agents atmosphériques : neige, pluie, vent, etc.
- Il est obligatoire de vérifier que le lieu où est installé l'élévateur est aéré et éclairé correctement (lieu suffisamment éclairé mais non sujet à des éblouissements ou à des lumières intenses).
- Il est obligatoire que seul l'opérateur soit présent à l'intérieur de la zone de sécurité définie au §2.4 « SURFACE D'INSTALLATION » (pourtour de 80 cm autour de l'élévateur) durant les opérations de montée et/ou de descente.
- Il est obligatoire de vérifier que le sol sur lequel l'élévateur est installé est solide, plat, parfaitement nivelé, et en mesure de supporter les charges indiquées au §2.4 « SURFACE D'INSTALLATION ».
- Il est obligatoire d'installer l'élévateur à l'écart des sources de chaleur et des dispositifs qui peuvent émettre des radiations électromagnétiques.
- Il est obligatoire de positionner l'élévateur de sorte que la zone de travail de l'élévateur ne soit aucunement exposée à des mouvements dangereux des parties d'autres machines en fonctionnement.
- Il est obligatoire, avant de commencer à travailler avec l'élévateur, de vérifier que les organes de soulèvement sont intacts.
- Il est obligatoire avant de commencer toute opération, de vérifier que les dispositifs de sécurité installés fonctionnent parfaitement.
- Il est obligatoire, avant d'effectuer la phase de montée ou de descente, de vérifier la stabilité du système formé par l'élévateur et le véhicule.

- Il est obligatoire, quand on commence le soulèvement du véhicule, d'arrêter le mouvement après les 200 premiers millimètres de montée, et de vérifier la stabilité du véhicule sur la plateforme support de charge, puis poursuivre le mouvement de montée.
- Il est obligatoire, de contrôler que, pendant les phases de montée ou descente de l'élévateur, le véhicule reste parfaitement stable, et que la zone sous la plateforme support de charge soit parfaitement dégagée.
- Il est obligatoire, lorsque l'on souhaite travailler dans la zone de sécurité définie au §2.4 « SURFACE D'INSTALLATION », de sectionner l'élévateur de ses sources d'énergies en appuyant sur le bouton d'arrêt d'urgence prévu à cet effet.
- Il est obligatoire de vérifier que le démontage de certaines parties du véhicule positionné sur l'élévateur ne provoque aucun déséquilibre de la charge.
- Il est obligatoire, avant d'effectuer la descente, de vérifier qu'il n'y a pas de conditions de danger dans la zone de sécurité définie au §2.4 « SURFACE D'INSTALLATION ».
- Il est obligatoire, quand on relève des bruits inhabituels ou des anomalies de fonctionnement, d'interrompre immédiatement tout actionnement en cours, et de rechercher la cause de ces irrégularités. En cas de doute, s'adresser au service d'assistance technique du fabricant et rendre l'élévateur inopérant.
- Il est recommandé de n'utiliser que des pièces de rechange d'origine MAROLO pour les opérations d'entretien. Le fabricant décline toutes responsabilités pour les dommages causés par l'utilisation d'accessoires non d'origine. L'utilisation de pièces de rechange non d'origine entraîne la perte automatique de la garantie.
- Après avoir effectué la levée d'un véhicule, attendre au moins 5 secondes pour contrôler la stabilité du véhicule et de la plateforme support de charge avant d'aller sous le véhicule.
- Si la charge ne semble pas stable ou que l'élévateur descend de manière non contrôlée, redescendre immédiatement le véhicule et condamner l'utilisation de l'élévateur.
- Si l'élévateur dispose d'un levier pour actionner le crabot de sécurité, il est impératif de remettre le levier en position de sécurité après avoir effectué une descente partielle.

1.4. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

L'élévateur est équipé de dispositifs de sécurité dont dépendent la sécurité de l'opérateur et l'intégrité de la machine.

La suppression ou l'endommagement des dispositifs de sécurité décharge le fabricant de toute responsabilité pour d'éventuels dommages causés par ou liés à ces actions, et constituent une violation des normes européennes.



POUR VOTRE SÉCURITÉ, LE PONT ÉLÉVATEUR EST LIVRÉ AVEC LES DISPOSITIFS SUIVANTS ET IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LES DÉMONTER.

- Le système de commande de l'élévateur est du type à action maintenue (homme mort), par conséquent les commandes des mouvements s'interrompent immédiatement quand on relâche les boutons poussoirs. (Cf. § 3 : « UTILISATION DE L'ÉLÉVATEUR »)
- Le sectionnement de la ligne d'alimentation est effectué par un bouton d'arrêt d'urgence de couleur rouge.
- L'arrêt d'urgence s'effectue avec ce même bouton d'arrêt d'urgence.
- Le synchronisme du mouvement des deux chariots mobiles est réalisé par deux câbles métalliques qui relient les deux chariots entre eux.
- Un interrupteur de fin de course permet de détecter l'approche de la plateforme support de charge de sa position maximale.
- Un interrupteur de fin de course permet de détecter l'approche de la plateforme support de charge à environ 30 cm du sol. Cela déclenche un buzzer pour avertir l'opérateur de l'approche de la plateforme vers le sol. L'opérateur doit également appuyer sur un deuxième bouton poussoir pour finir la descente.

- Les deux vérins sont équipés d'un clapet parachute qui bloque le flux hydraulique en cas de fuite.
- La centrale hydraulique est équipée d'une soupape de décharge hydraulique.
- Pour le modèle 3200 LV, les deux traverses sont équipées d'une rampe qui se bascule dès les premiers centimètres d'élévation de la plateforme support de charge et qui prend la fonction de butée de roue pour empêcher le véhicule de basculer. (cf §3.2.2 « RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE MODÈLE 3200 LV AVEC SES DOUBLES TRAVERSES AJUSTABLES »)
- Pour le modèle 3000 LV, les fourches permettent une préhension sécurisée des roues et empêchent les véhicules de basculer (cf §3.2.3 « RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE MODÈLE 3000 LV AVEC SA TRAVERSE ET SES FOURCHES AJUSTABLES »), sous réserve que le diamètre des roues soit compatible.
- Le chariot mobile de la colonne maître est équipé d'un dispositif mécanique de blocage actif qui permet de retenir la descente de la plateforme support de charge en cas de défaillance d'un composant hydraulique, d'un vérin ou d'une chaîne.
- Pour les élévateurs de référence 700450 et 700451, ce dispositif mécanique de blocage est piloté par un vérin pneumatique qui relève la sécurité lors de la descente.
- Pour les élévateurs de référence 700460 et 700461, ce dispositif mécanique de blocage est piloté par un levier sur lequel l'opérateur peut manuellement agir pour permettre la descente. Dans le cas d'une descente complète, le dispositif mécanique de blocage se remet automatiquement en position de sécurité. Dans le cas d'une descente partielle, l'opérateur doit remettre lui-même le levier en position neutre pour remettre le dispositif mécanique de blocage en position de sécurité.
- Le chariot mobile de la colonne esclave est équipé d'un dispositif mécanique de blocage passif qui permet de retenir la descente de la plateforme support de charge en cas de perte de tension dans la chaîne qui relie le vérin au chariot mobile.
- L'élévateur est livré avec des autocollants de sécurité (Cf. ANNEXE F « Position des autocollants de sécurité »).

1.5. OPTIONS AUTORISÉES

RÉF.	DÉSIGNATION	Compatible 3200 LV	Compatible 3000 LV
700457	Kit d'encastrement pour 3200 LV et 3000 LV	oui	oui

1.6. CARNET DE MAINTENANCE

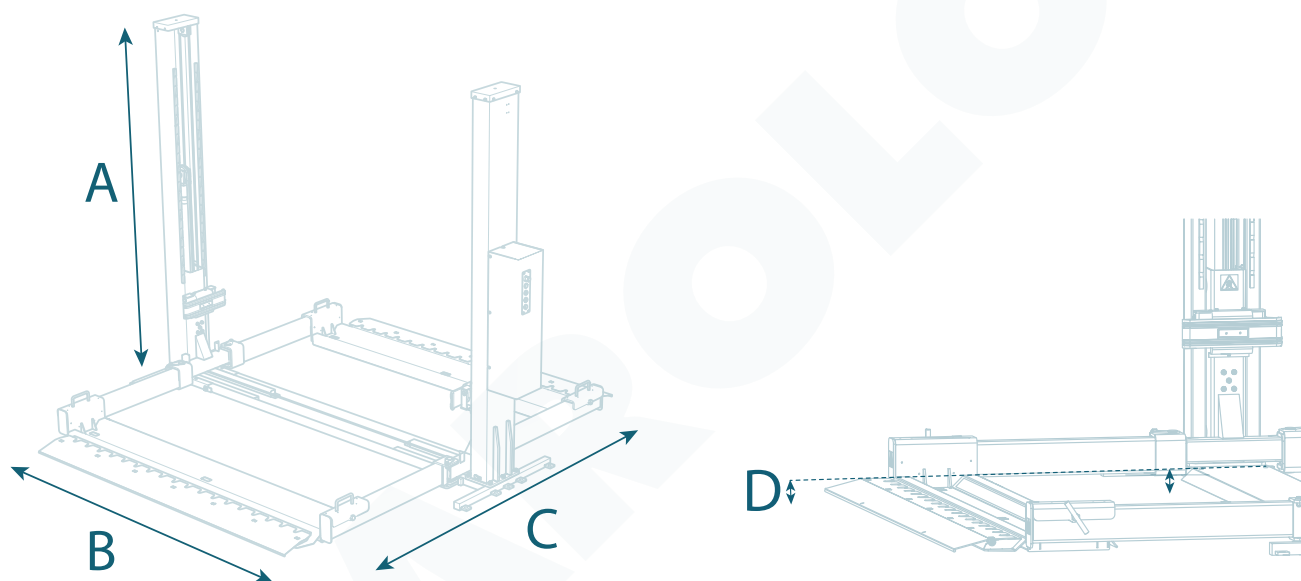
Le client doit tenir à jour un carnet d'entretien (Cf. § 4 : « MAINTENANCE »). Celui-ci peut être demandé lors d'une visite d'un organisme de contrôle agréé. Pour vous aider à établir votre carnet, nous vous fournissons une trame à la fin de ce manuel. Réalisez quelques copies de celle-ci.

2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL

2.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le pont élévateur objet du présent manuel est un outil destiné à faciliter le travail en amenant le véhicule à hauteur souhaitée. Ce pont élévateur a été conçu pour une utilisation dans un atelier pour la maintenance de véhicule.

Réf.	Modèle	CMU	Temps de montée	Energie	Encombrement total (L x l x h)	Poids
700450	3200 LV	3200 kg	≈ 55 s	Electrique : 230V/50 Hz 1,5 kW + Air : 8 bar	3400 x 3600 x 2850 mm	≈ 1300 kg
700451	3000 LV	3000 kg			4200 x 3400 x 2850	
700460	3200 LV	3200 kg		Electrique : 230V/50 Hz 1,5 kW	3400 x 3600 x 2850 mm	
700461	3000 LV	3000 kg			4200 x 3400 x 2850	



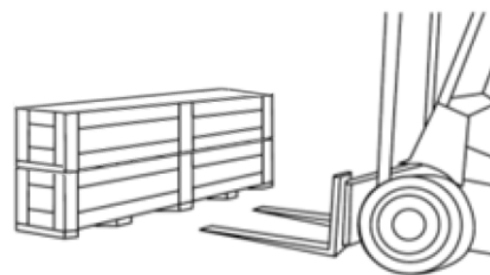
Réf.	A - Hauteur d'élévation	B – Largeur de voie	C - Empattement	D - Hauteur de marche
700450	 1800 mm	Max. 2500 mm	De 1050 à 2600 mm	54 mm
700460				
700451		De 1050 à 2270 mm	De 980 à 2665 mm	
700461				

2.2. TRANSPORT ET ÉLINGAGE

Le transport de l'élévateur doit être effectué en utilisant la caisse en bois prévue à cet effet. En outre, le déplacement de la caisse doit être effectué en utilisant des moyens de manutention d'une capacité supérieure au poids de l'élévateur. À défaut, il doit être manutentionné sur une palette pleine et à minima plus longue et plus large que le pont élévateur conditionné.

Cette précaution est très importante pour éviter le gauchissement de l'ensemble, et les aléas de fonctionnement qui peuvent en découler.

En cas de levage par palan, utiliser des élingues adaptées aux poids et dimensions du pont élévateur et en bon état. Il est obligatoire de les vérifier avant de lever le pont élévateur.



2.3. DÉBALLAGE



S'ASSURER QUE LES EMBALLAGES VIDES SONT CONSERVÉS A L'ABRI DES ENFANTS – RISQUE D'ÉTOUFFEMENT.

Vérifier le bon état de l'emballage et la présence des différents accessoires, en cas de problème contacter immédiatement votre revendeur.

Les divers accessoires livrés avec le pont élévateur se trouvent dans le colis attaché sur le plateau. Il peut contenir :

- Une embase
- Deux colonnes de levage
- Quatre bras
- 14 goujons d'ancrage
- Une déclaration de conformité CE avec un QR code qui donne le lien vers cette notice d'instruction

Pour le modèle 3200 LV :

- Deux traverses avec leur rampe

Pour le modèle 3000 LV :

- Une traverse avec sa rampe
- Deux fourches
- Deux supports de fourches
- Deux blocs d'ajustement des fourches
- Deux adaptateurs pour petites roues

2.4. SURFACE D'INSTALLATION

L'élévateur doit être installé sur un sol plat, nivelé et régulier, sans joints de dilatation et sans fissures. Les défauts de planéité doivent être inférieurs à 2 mm sur toute la zone d'installation. La dalle, de préférence en béton armé, doit être d'une épaisseur minimale de 150 mm, et centré sur une surface minimale de 3950 x 1500 mm.

Il doit pouvoir supporter une pression minimale de 4 tonnes/m².

Vérifier que dans la zone d'installation la hauteur permettant la mise en place des colonnes à l'aide de votre un moyen de manutention (chariot élévateur, chariot télescopique ...) soit suffisante.

Nous préconisons une réserve de 2 mètres au-dessus des colonnes pour faciliter leur mise en place.

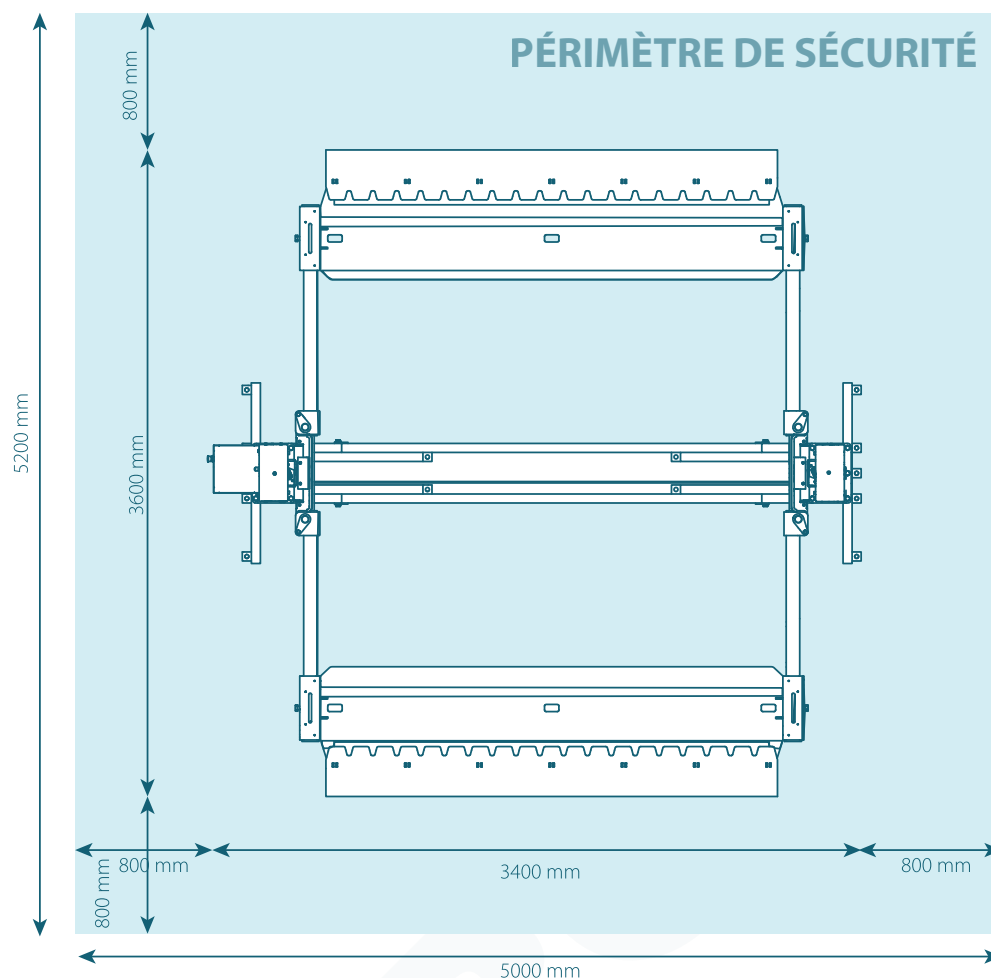
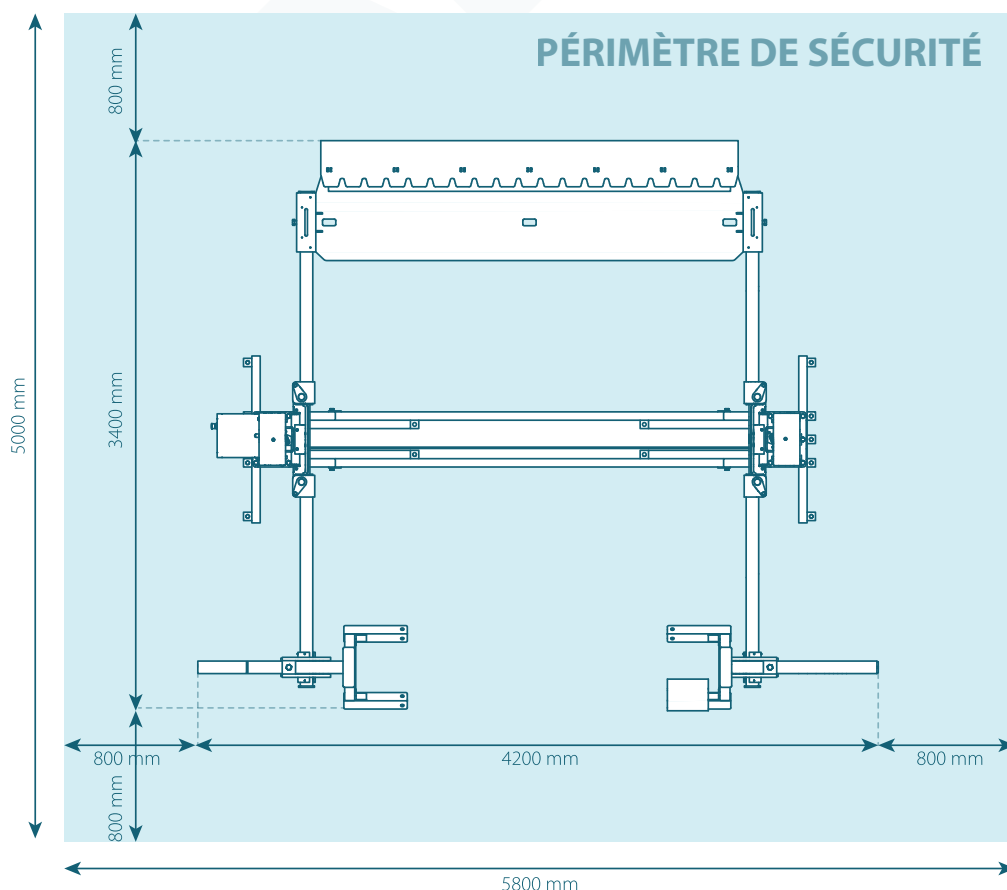
Il est nécessaire de prévoir une zone de sécurité autour de l'élévateur, définissant les zones de passage en tenant compte de la position aux extrémités de tous les éléments mobiles, et de l'encombrement des véhicules eux-mêmes.

Nous préconisons de matérialiser la zone de sécurité à l'aide d'un marquage au sol.

Rappel de la réglementation : 0,8 m pour les circulations autour du pont élévateur.



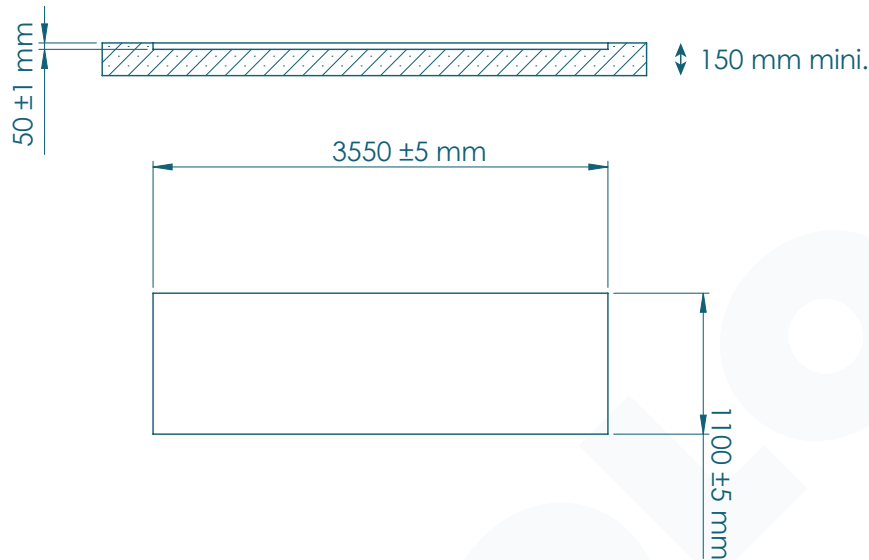
SEUL L'OPÉRATEUR DOIT ÊTRE PRÉSENT DANS LA ZONE DE SÉCURITÉ PENDANT LES OPÉRATIONS DE MONTÉE ET DE DESCENTE, ET IL NE DOIT PAS SE TROUVER SOUS LE VÉHICULE.

DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ POUR LE MODÈLE 3200 LV**DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ POUR LE MODÈLE 3000 LV**

2.5. ENCASTREMENT

Les élévateurs de modèles 3200 LV et 3000 LV peuvent être commandés avec un kit d'encastrement (cf 1.5 « OPTIONS AUTORISÉES ») composé d'un jeu de carters d'embase (cf 2.6.9 « INSTALLATION DU CARTER DE L'EMBASE »).

En cas d'encastrement de l'élévateur, il est nécessaire de suivre les plans d'encastrement fournis lors de la commande. Dans le schéma ci-dessous, un rappel de la réservation nécessaire dans la dalle.



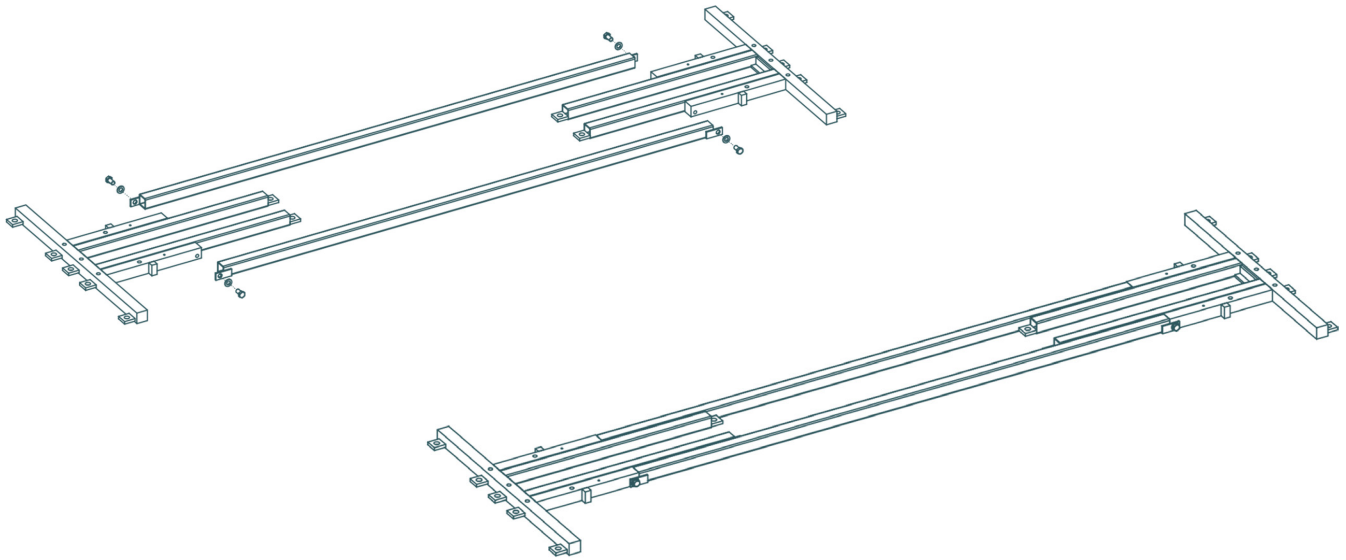
2.6. ÉTAPES D'INSTALLATION



- **L'INSTALLATION DE L'ÉLÉVATEUR REQUIERT L'INTERVENTION D'UN PERSONNEL QUALIFIÉ.**
- **LES INTERVENTIONS SUR LA PARTIE ÉLECTRIQUE, MÊME SIMPLES, REQUIÈRENT L'INTERVENTION D'UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET HABILITÉ.**
- **IL EST INTERDIT D'INSTALLER L'ÉLÉVATEUR SUR DES SOLS INSTABLES OU ACCIDENTÉS.**
- **L'ÉLÉVATEUR DOIT ÊTRE POSITIONNÉ À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX FERMÉS, SAINS, AÉRÉS, ÉCLAIRÉS ET À L'ABRI DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES : NEIGE, PLUIE, VENT, ETC.**
- **AVANT D'EFFECTUER LE DÉPLACEMENT DES DIFFÉRENTES PARTIES QUI COMPOSENT L'ÉLÉVATEUR, IL EST OBLIGATOIRE DE VÉRIFIER LEUR POIDS, ET DE VÉRIFIER QUE LES APPAREILS DE LEVAGE UTILISÉS SONT APPROPRIÉS POUR DE TELS POIDS.**

2.6.1. ASSEMBLAGE ET POSITIONNEMENT DE L'EMBASE

Assembler l'embase selon le schéma ci-dessous en utilisant 4 rondelles grower Ø16 et 4 vis M16x40.

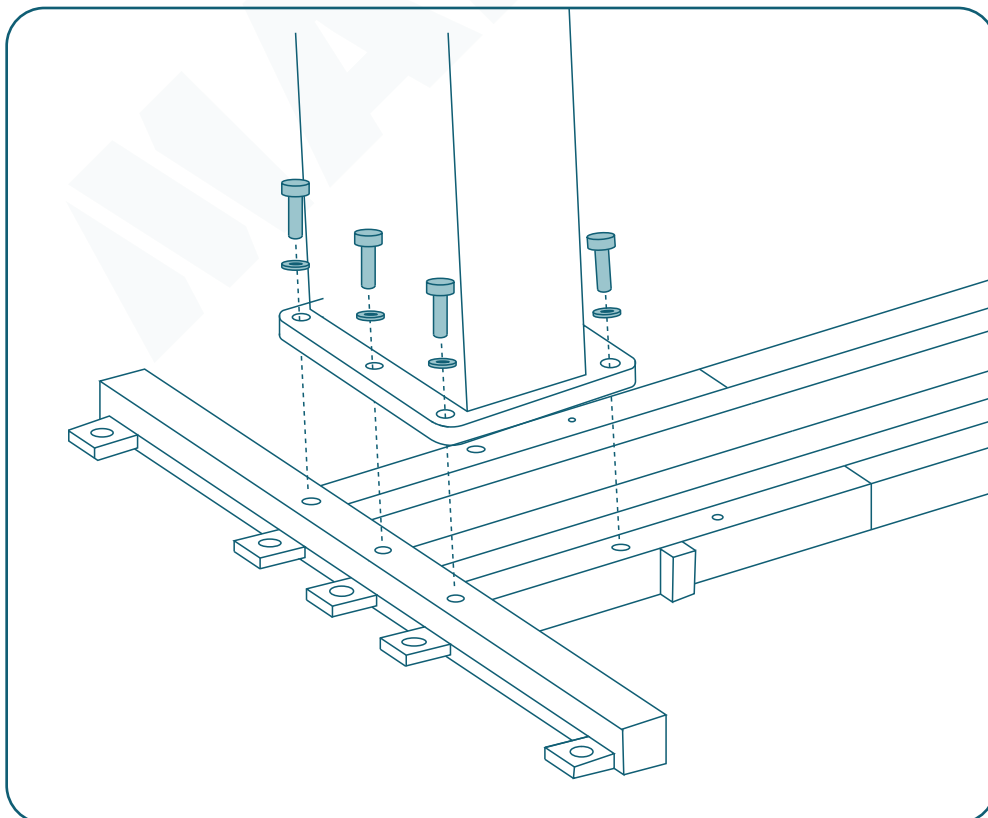


Positionner l'embase à l'endroit où l'élévateur doit être installé.

Vérifier la planéité du sol en mesurant en tout point que l'écart entre l'embase et le sol est inférieur à ± 2 mm.

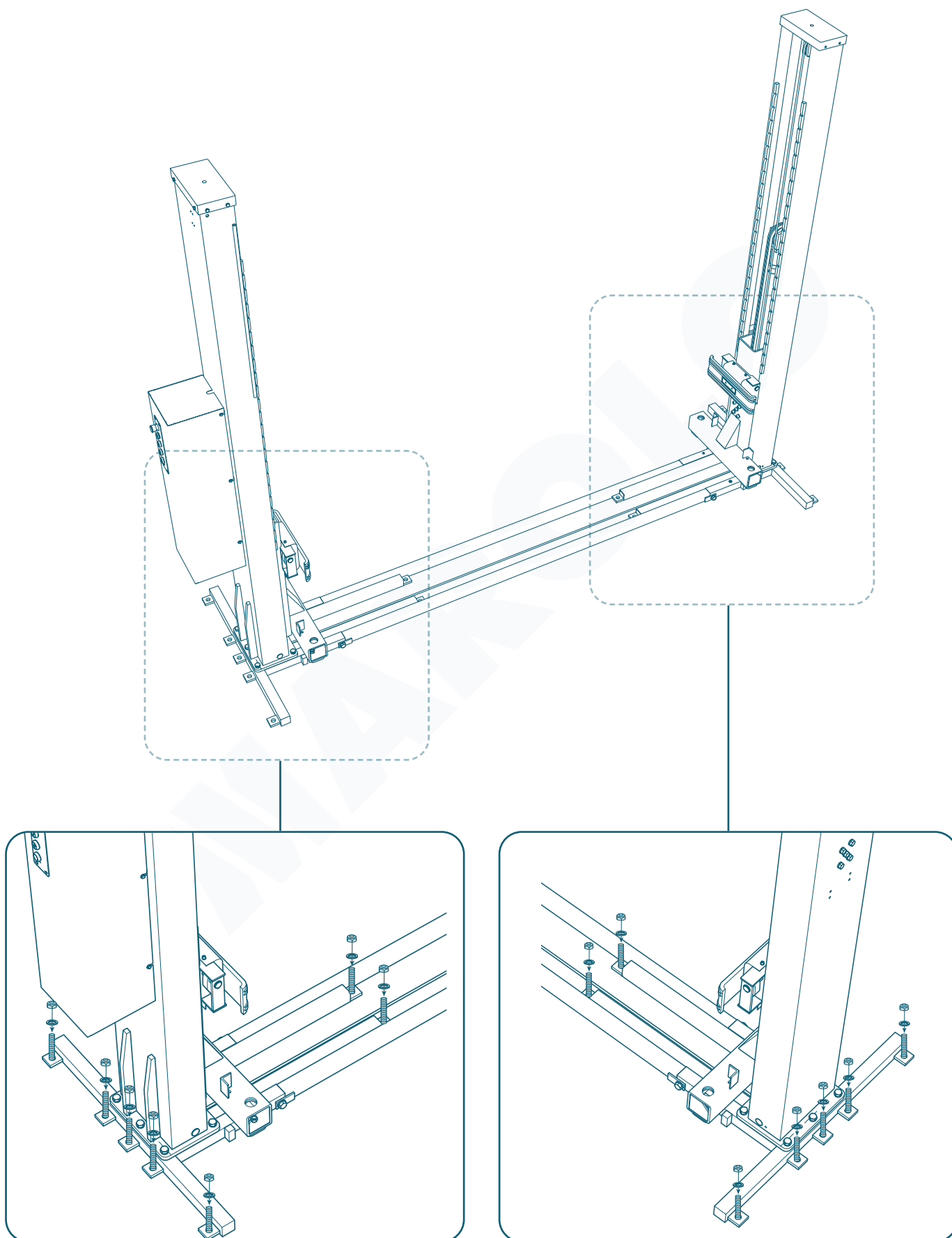
2.6.2. FIXATION DES COLONNES

Installer les deux colonnes aux deux extrémités de l'embase. Fixer les colonnes à l'aide des 10 vis et des 10 rondelles Grower fournies, en utilisant un couple de serrage de 200 Nm.



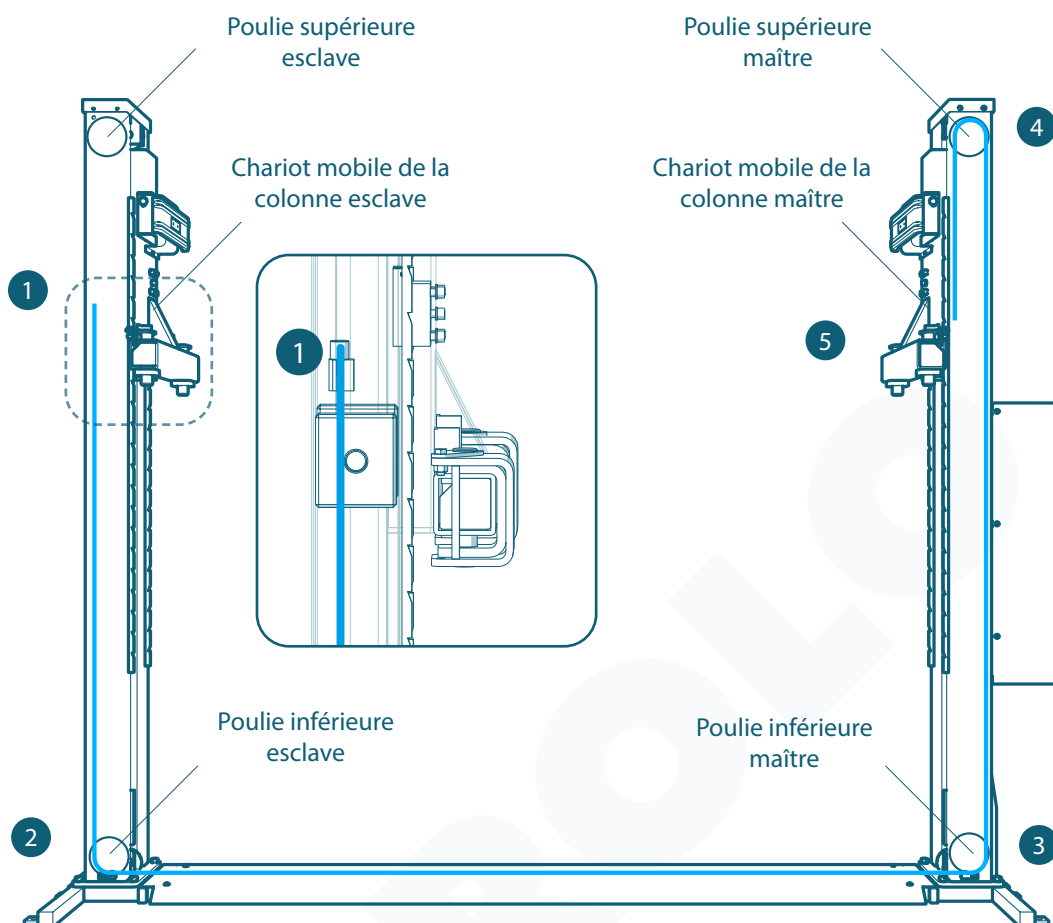
2.6.3. FIXATION DE L'ÉLÉVATEUR AU SOL

Se référer à l'ANNEXE A pour les caractéristiques des goujons d'ancrage.
Utiliser 14 goujons, avec un couple de serrage de 100 Nm.

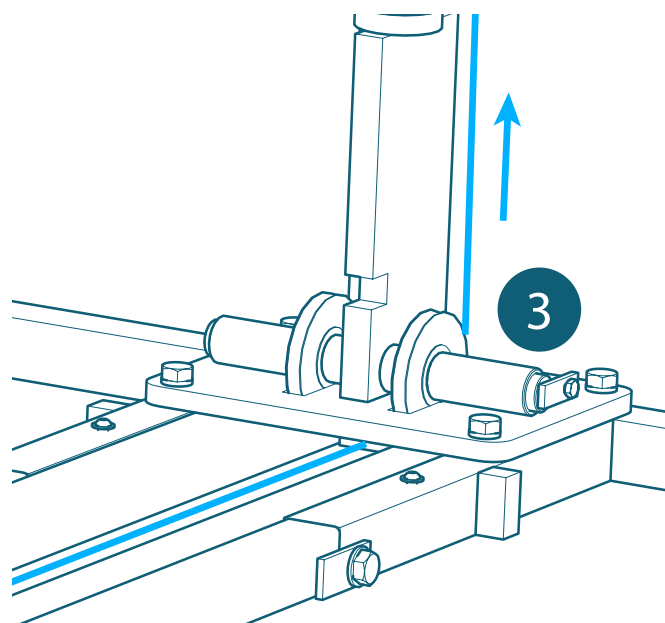
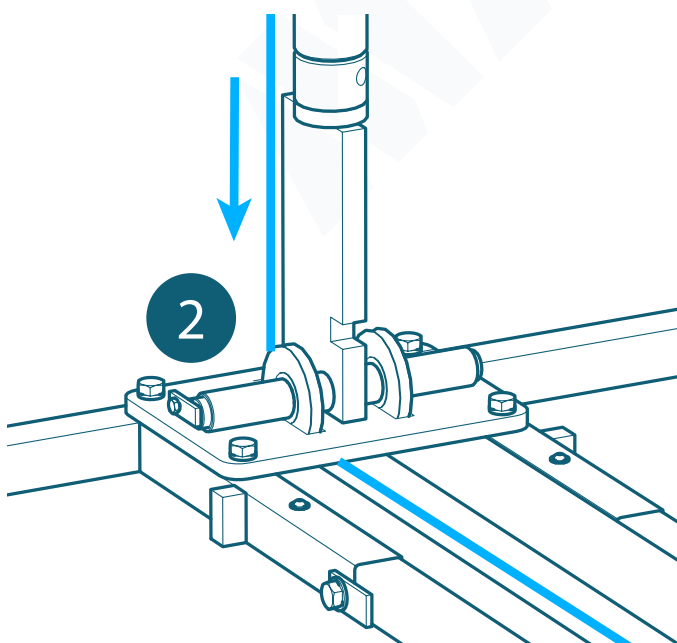


2.6.4. INSTALLATION DES CÂBLES DE SYNCHRONISATION DES CHARIOTS MOBILES

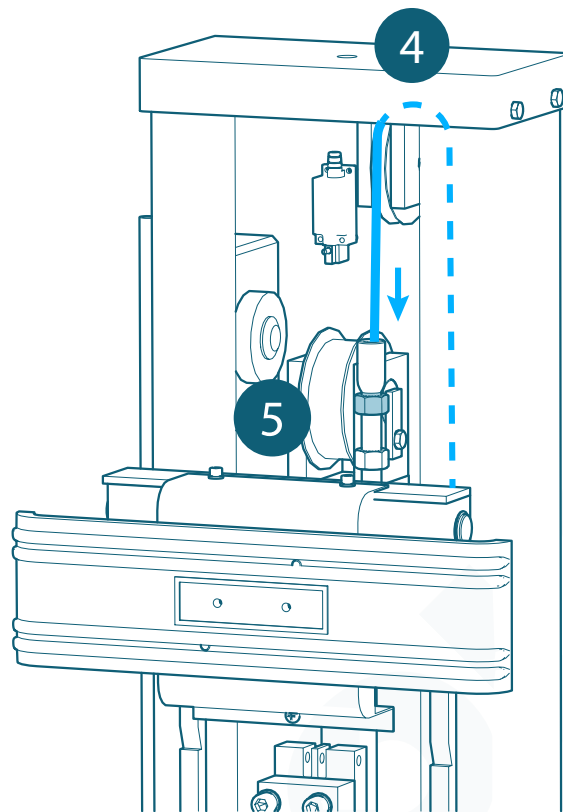
Connecter les deux câbles en acier entre les deux chariots mobiles des deux colonnes. Positionner le câble et le clip à l'intérieur du chariot mobile dans la colonne esclave ❶.



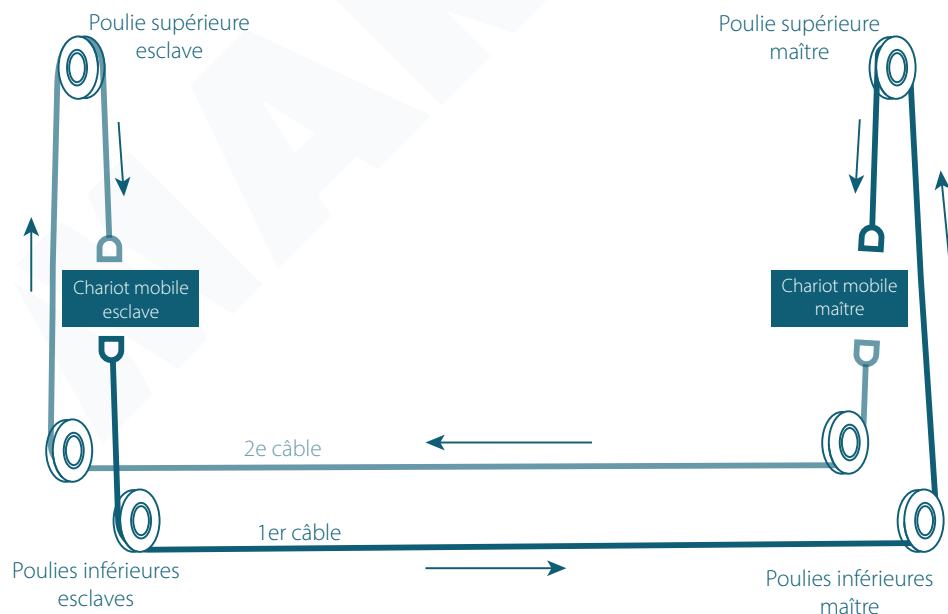
Tirer le câble depuis la poulie inférieure de la colonne esclave ❷ vers la poulie inférieure de la colonne maître ❸ en passant par l'embase.



Continuer de tirer le câble vers la poulie supérieure de la colonne maître ④ puis fixer sur la colonne. Passer la tige filetée à travers la platine ⑤ et serrer l'écrou.



Répéter l'opération pour positionner le deuxième câble en symétrique selon le diagramme ci-dessous.



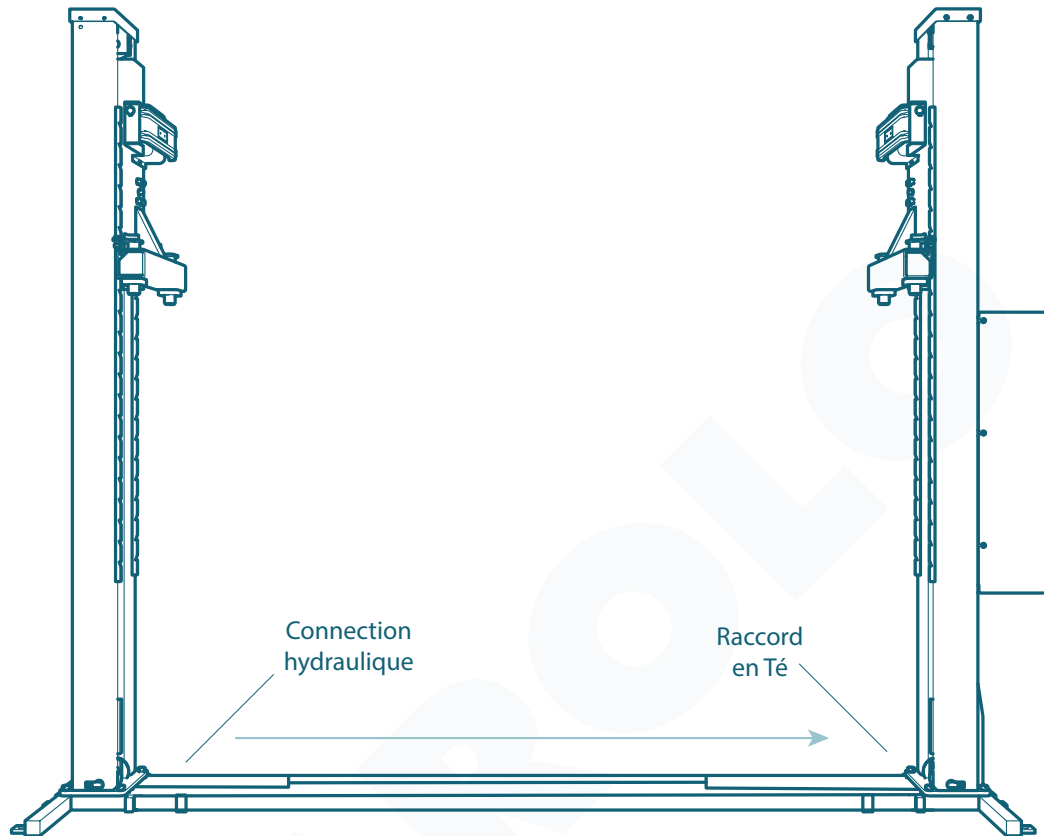
Lorsque les chariots mobiles sont en position minimum, tendre le câble au-dessus du chariot mobile dans la colonne maître, jusqu'à ce que le chariot mobile de la colonne esclave commence à se soulever. Verrouiller la tension dans le câble en serrant le contre-écrou. Puis répéter l'opération pour tendre le deuxième câble au-dessus du chariot mobile de la colonne esclave.

Vérifier que les câbles sont bien positionnés au fond des gorges de toutes les poulies.

L'ajustement de la tension des câbles sera réalisé une deuxième fois dans les prochaines étapes.

2.6.5. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE DES COLONNES

Vérifier au préalable l'absence de pollution dans les canalisations hydrauliques. Après avoir enlevé les bouchons de la canalisation hydraulique et des raccords à l'intérieur des colonnes, connecter la canalisation hydraulique entre le raccord en Té et le raccord droit (voir schéma ci-dessous). Utiliser une clé plate pour serrer les raccords. Il faudra dans une prochaine étape vérifier la bonne étanchéité des canalisations.



2.6.6. BRANCHER L'ÉLÉVATEUR ET TESTER LE FONCTIONNEMENT

Remplir le réservoir de la centrale hydraulique jusqu'à la jauge maximale indiquée sur le réservoir et à l'aide les deux bidons fournis. Brancher l'élévateur sur une ligne électrique dédiée et protégée. Réaliser une montée et une descente à vide en vérifiant le bon fonctionnement des interrupteurs fin de course en haut et en bas. Ajuster le serrage des câbles de manière à ce que la tension soit identique. Vérifier l'absence de fuites dans les différents raccords, canalisations et vérins hydrauliques.



DANGER

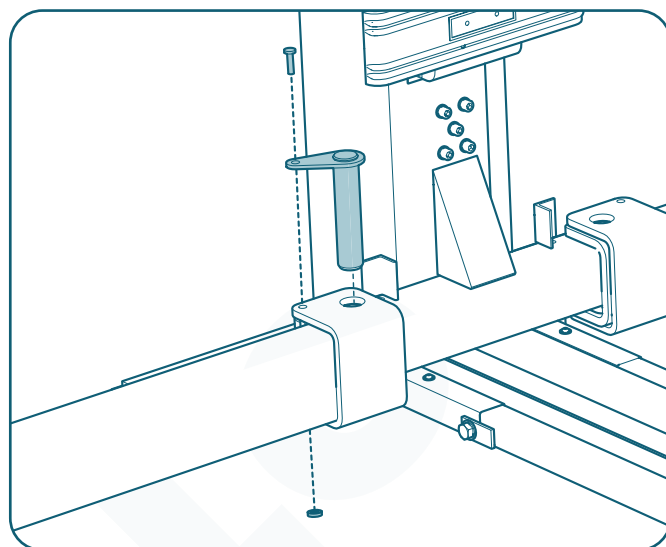
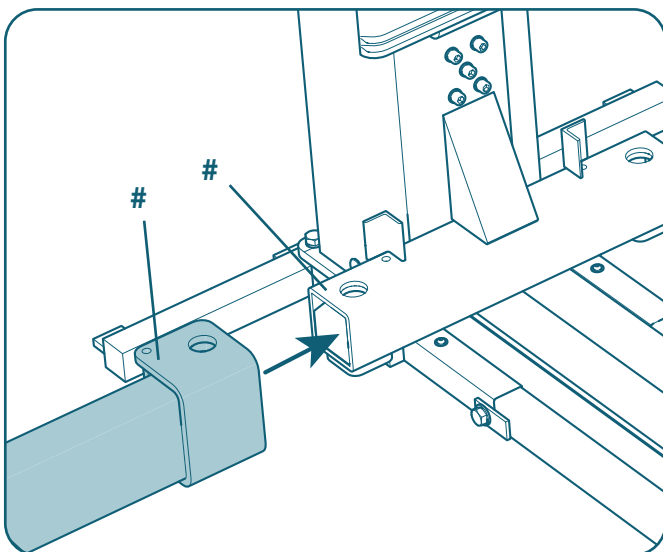
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE ÉQUIPÉ D'UN DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE 30 MA ET/OU TOUT AUTRE MOYEN EXIGÉ PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR DANS VOTRE PAYS.

Connexion électrique : Connecter le pont élévateur au réseau électrique (Cf. § 2.1 « CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ») équipé d'un disjoncteur différentiel 30 mA.

2.6.7. INSTALLATION DE LA PLATEFORME SUPPORT DE CHARGE

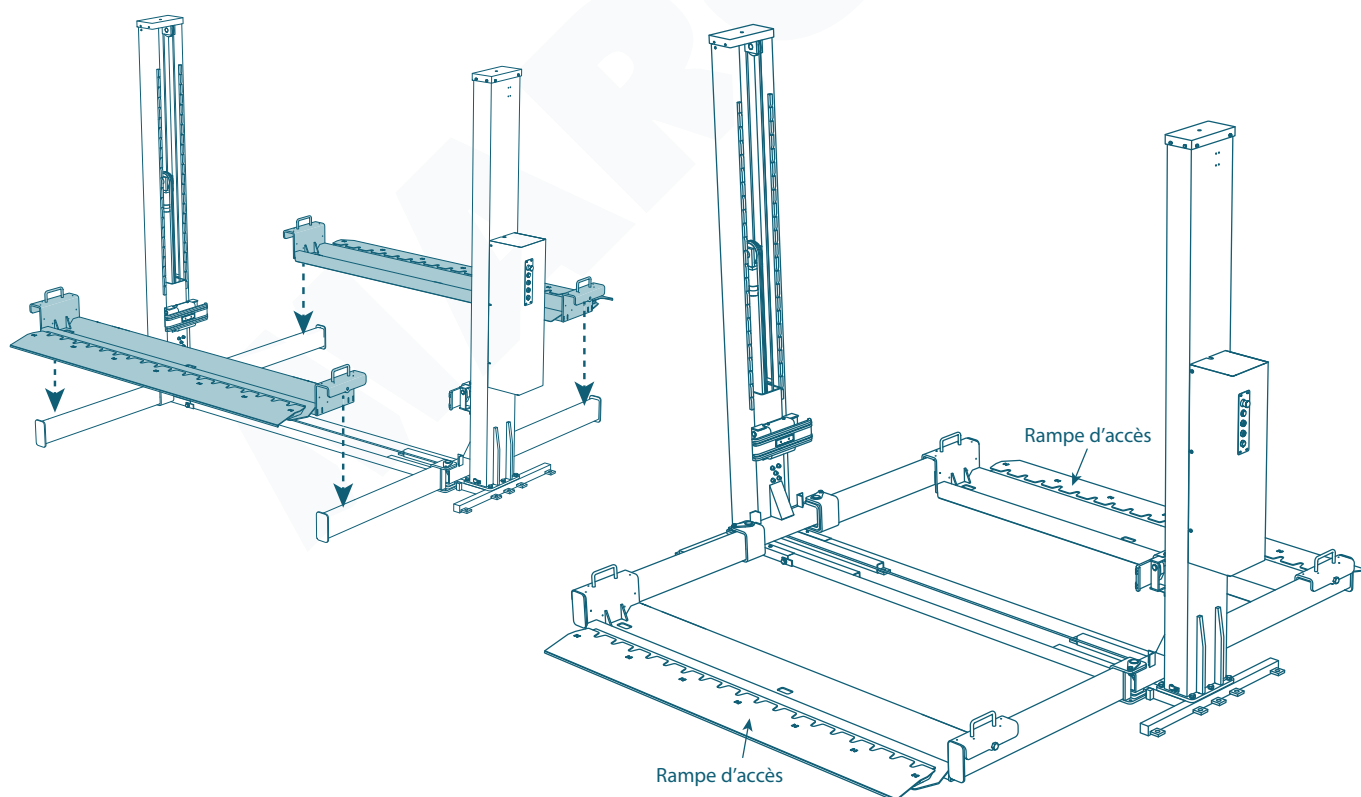
Installer les 4 bras, à l'aide des 4 axes, des 4 vis et 4 écrous fournis.

ATTENTION : les bras et les supports de charges sont numérotés de 1 à 4 à l'aide d'un poinçon afin d'être positionné au bon emplacement. S'assurer que le poinçon sur le bras correspond à celui du support du charge (# sur les schémas ci-dessous).



POUR LE 3200 LV :

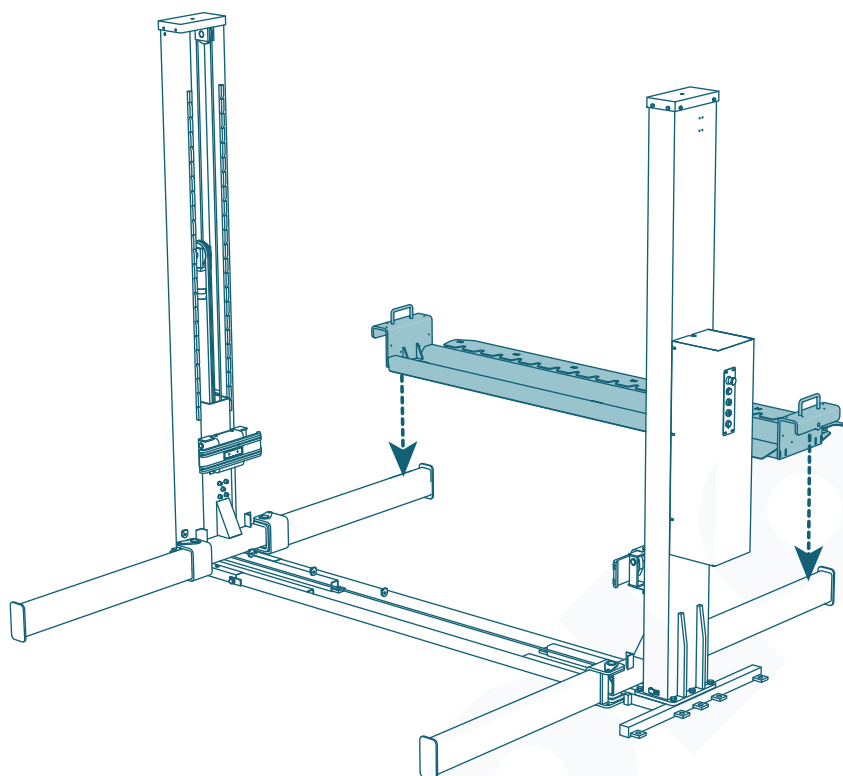
Positionner les deux traverses sur les bras en veillant à ce que les rampes d'accès soient placées à l'extérieur (cf schéma ci-dessous).



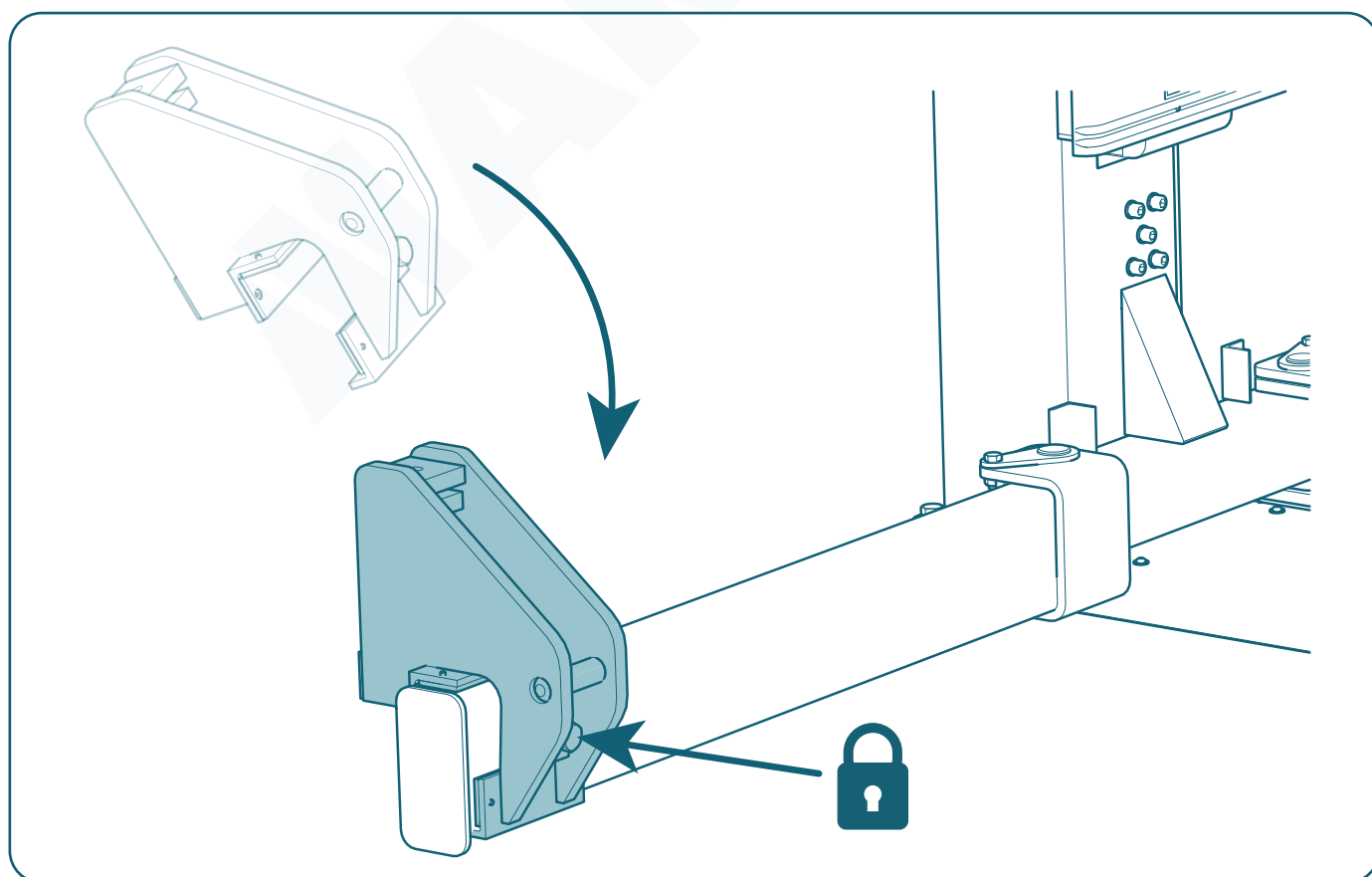
IL EST IMPÉRATIF QUE LES RAMPES D'ACCÈS SOIENT POSITIONNÉES VERS L'EXTÉRIEUR.

POUR LE 3000 LV :

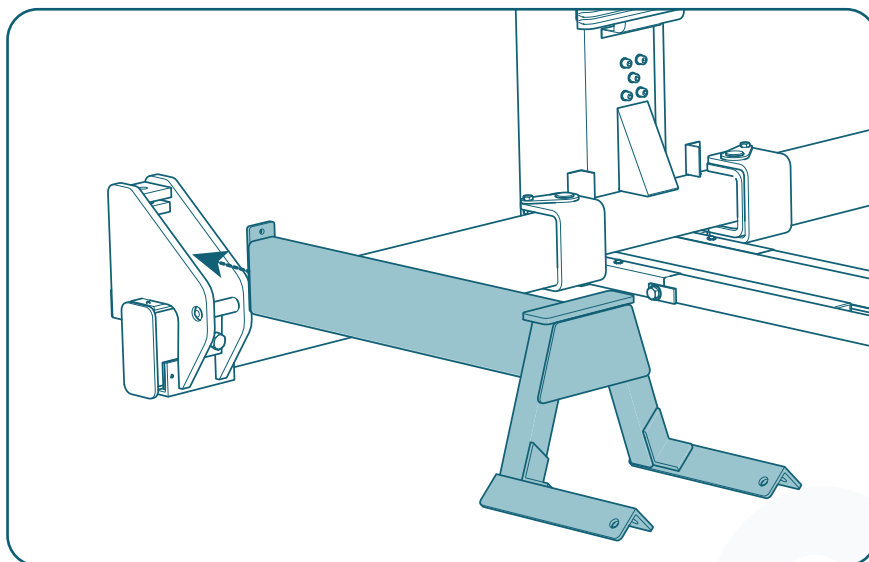
Positionner la traverse sur les bras en veillant à ce que la rampe d'accès soit placée à l'extérieur (cf schéma ci-dessous)



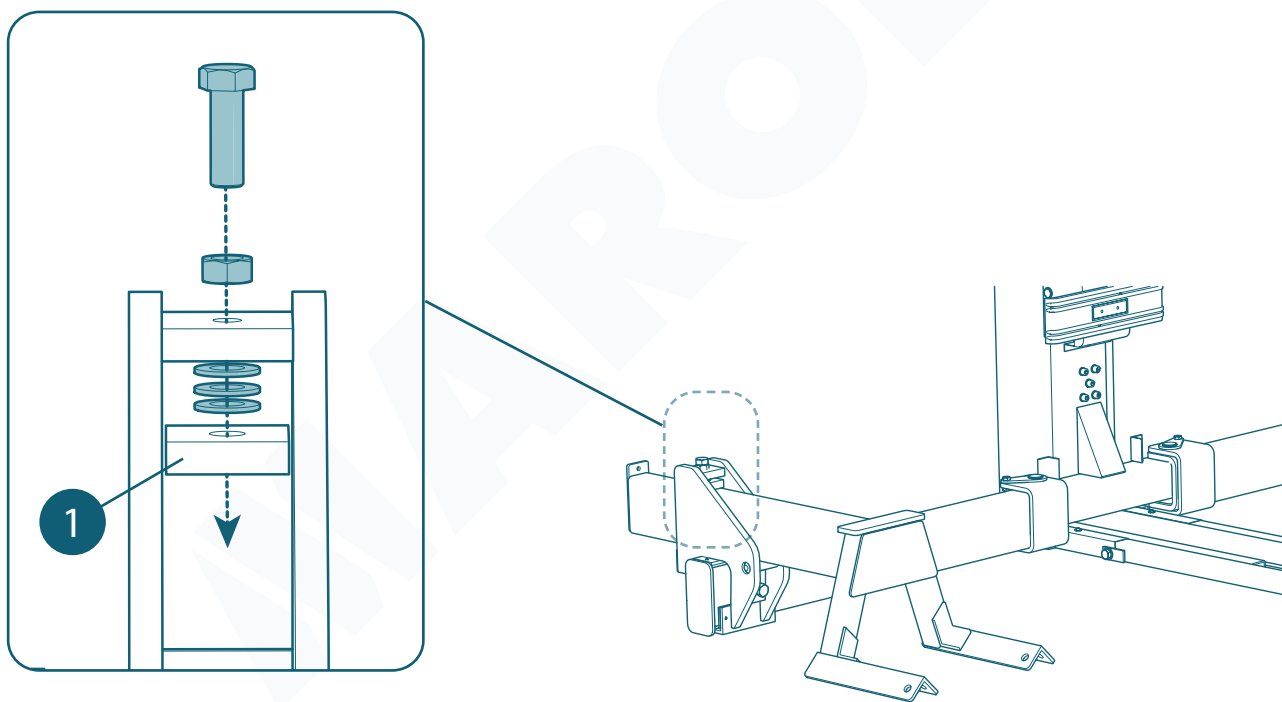
Positionner les supports de fourche sur les bras et serrer la vis fournie pour les fixer en place.



Positionner les fourches en les insérant dans les supports fourche.



Installer le système de blocage de la fourche en plaçant la vis, l'écrou et les 3 rondelles comme montré ci-dessous. L'extrémité de la vis ne doit pas être en contact avec le fond de la cale ①.



Vérifier que la fourche ne peut pas s'échapper en la faisant glisser sur toute sa longueur.

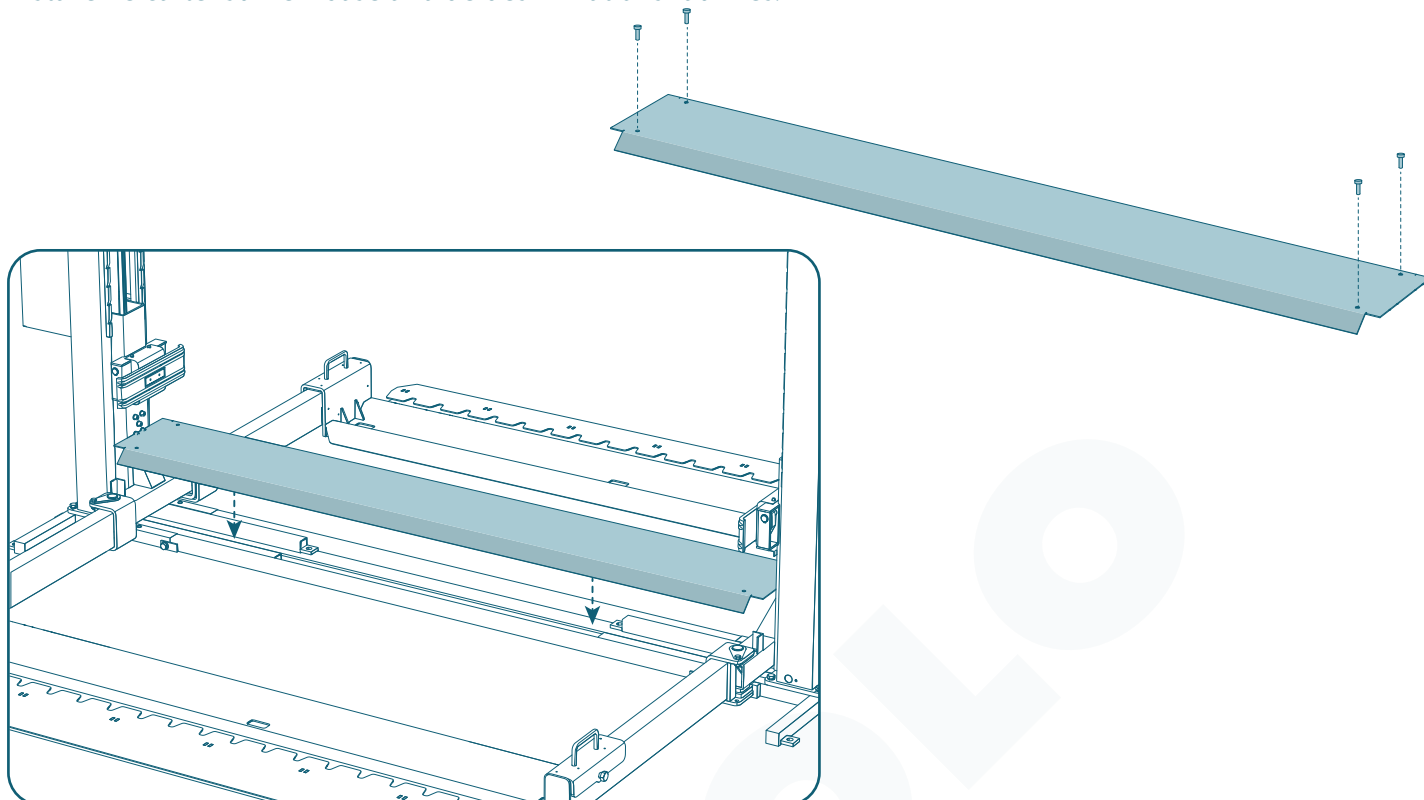
2.6.8. AJUSTEMENT DE LA TENSION DES CÂBLES

Réaliser une montée et une descente complète avec le système support de charge.

Au-dessus du chariot mobile de la colonne maître, rapprocher les deux câbles entre votre pouce et votre index. Avec un effort d'environ 50 N (équivalent 5 kg), vous devriez être en mesure de se faire toucher les câbles entre eux. Vérifier que la tension des deux câbles est identique. Ajuster le serrage des écrous qui maintiennent les câbles au niveau des chariots mobiles pour régler la tension dans les câbles.

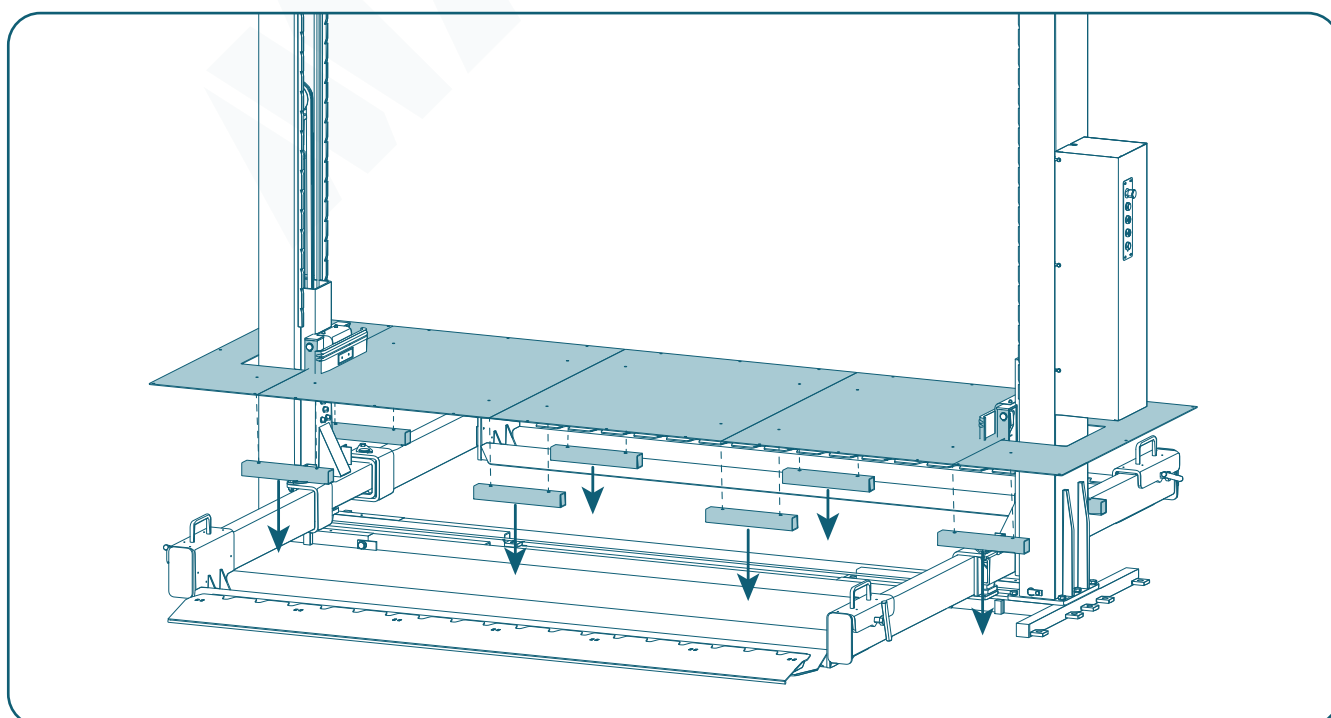
2.6.9. INSTALLATION DU CARTER DE L'EMBASE

Installer le carter sur l'embase à l'aide des 4 fixations fournies.



VERSION ENCASTRÉE :

Dans le cas où le pont élévateur a été commandé avec le kit d'encastrement, installer le carter supplémentaire fourni. Assembler les segments du carter entre eux (5 segments au total) à l'aide des paires de tubes fournis. Les tubes sont posés directement au sol.



2.7. ESSAIS ET MISE EN ROUTE

Après avoir évacué l'ensemble des emballages, installer le pont élévateur à son emplacement final. Assurez-vous que la Zone de Sécurité est suffisante, Cf. § 2.4 « SURFACE D'INSTALLATION ».

Effectuer des courses complètes, montée et descente à vide, Cf. § 3.3 « COMMANDES ». Contrôler le bon fonctionnement des accessoires.

2.8. ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES

L'élévateur a été monté et mis en fonction par MAROLO lors de sa fabrication. Les composants mentionnés ci-dessous ont tous été testés.

- 1) Contrôle du coulisement des chariots mobiles dans les colonnes
- 2) Vérification du fonctionnement du limiteur de débit à la descente de la centrale hydraulique
- 3) Essai de fonctionnement de l'interrupteur de fin de course de montée
- 4) Essai de fonctionnement de l'interrupteur de fin de course de descente
- 5) Contrôle et tarage du limiteur de pression maximale sur la centrale hydraulique

Au moment de sa qualification, l'élévateur a été soumis aux tests de charge suivants :

Essai de surcharge statique :

Une charge supérieure à 4800 kg et 4500 kg respectivement pour les élévateurs 3200 LV et 3000 LV (150 % de leur charge nominale) a été placée sur la plateforme support de charge de l'élévateur dans la position la plus défavorable et maintenue pendant plus d'une heure sans déformation des pièces constitutive de l'élévateur.

Essai de surcharge dynamique :

Une charge supérieure à 3680 kg et 3450 kg respectivement pour les élévateurs 3200 LV et 3000 LV (115 % de leur charge nominale) a été placée sur la plateforme support de charge de l'élévateur. Plusieurs montées et descentes ont été réalisées jusqu'aux extremums de la course de l'élévateur sans déformation des pièces constitutive de l'élévateur.

Suite à l'installation du pont élévateur il est indispensable de se référer à la législation en vigueur dans votre pays et celle de votre activité, concernant les tests de charge et les vérifications périodiques obligatoires.

3. UTILISATION DE L'ÉLÉVATEUR

3.1. RÈGLES GÉNÉRALES



LA NON APPLICATION DES INDICATIONS SUIVANTES CAUSERA LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE ET DES RESPONSABILITÉS DU CONSTRUCTEUR EN CAS DE DOMMAGES

- Une fois l'élévateur installé et après une dizaine d'utilisations en charge, contrôler que les boulons des chevilles de fixation au sol sont parfaitement serrés.
- Le plan de maintenance (cf. §4 MAINTENANCE) doit être suivi de manière hebdomadaire, mensuel et annuel.
- L'élévateur ne doit être utilisé que par le personnel autorisé : il est interdit de faire utiliser l'élévateur par des opérateurs qui ne connaissent pas les instructions indiquées dans le présent manuel
- Avant d'effectuer la montée, vérifier que la surface au-dessus du véhicule soulevé est complètement libre d'entrave et/ou d'obstacles qui pourraient interférer avec le mouvement.
- Dans tous les cas, opérer en dessous du véhicule soulevé uniquement après avoir appuyé sur l'interrupteur d'arrêt général (OFF).
- Avant d'effectuer la descente, vérifier que la zone au-dessous du véhicule et de la plateforme support de charge soit dépourvue d'objets, obstacles ou personnes qui pourraient interférer avec le mouvement.

- En cas de recours à l'assistance technique, s'adresser aux revendeurs autorisés et exiger les pièces de rechange d'origine. La liste des pièces de rechange autorisée est jointe à ce manuel.
- Il est interdit de soulever des chargements d'un poids supérieur à la portée nominale de l'élévateur, qui est indiquée sur la plaque d'identification ainsi que sur les autocollants de sécurité.
- Respecter les charges nominales en fonction du modèle (3200 LV ou 3000 LV) et du nombre de roues du véhicule levé (4 ou 3 roues). Se reporter aux §3.2.2 « RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE MODÈLE 3200 LV AVEC SES DOUBLES TRAVERSES AJUSTABLES » et §3.2.3 « RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE MODÈLE 3000 LV AVEC SA TRAVERSE ET DES FOURCHES AJUSTABLES »

3.2. MISE EN PLACE DU VÉHICULE SUR LA PLATEFORME SUPPORT DE CHARGE

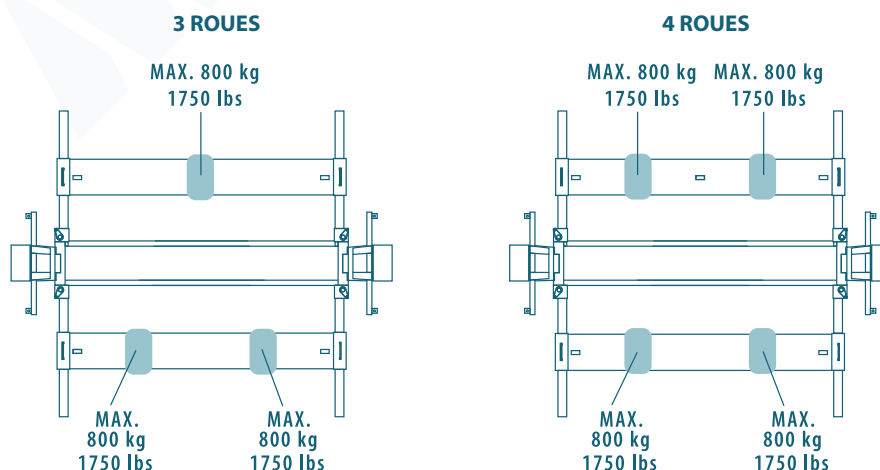
3.2.1. GÉNÉRALITÉS



IL EST IMPÉRATIF DE CONTRÔLER LA STABILITÉ DU VÉHICULE AVANT L'UTILISATION DU PONT ÉLÉVATEUR. TOUJOURS ACTIONNER LE FREIN DE PARKING AVANT DE LEVER LE VÉHICULE.

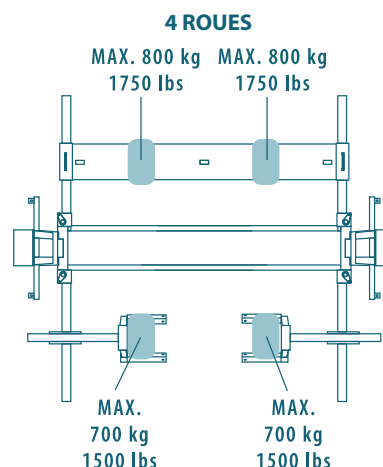
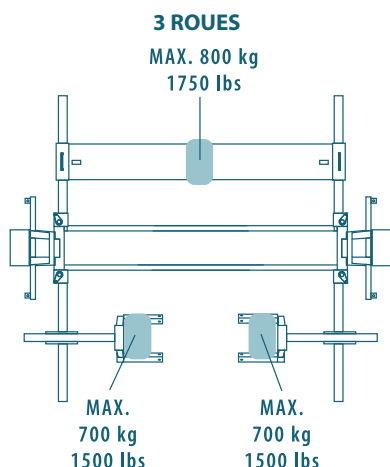
- Mesurer l'empattement du véhicule à lever.
- Mettre en position les traverse de l'élévateur en fonction de l'empattement du véhicule. Veiller à ce que les traverses soient à la même distance des colonnes pour les véhicules équilibrés, ou que le poids du véhicule soit réparti à maximum 45/55% au milieu des colonnes.
- Mettre le véhicule en place sur la plateforme support de charge. Éteindre le moteur et mettre le frein de parking.
- Avant de lever le pont élévateur, vérifier qu'aucune personne ou objet ne soient dans la Zone de Sécurité du pont, Cf. § 2.4 « SURFACE D'INSTALLATION ».
- Actionner la commande de montée selon les recommandations du § 3.3 « COMMANDES ». Au bout d'une quinzaine de centimètres : vérifier la bonne stabilité du véhicule et que les butées de roues sont correctement mises en place.
- Si le véhicule est stable, lever à la hauteur idéale de travail.
- Avant la descente, s'assurer que la zone de travail ne présente pas d'objets, obstacles ou de personnes à la descente. Puis actionner la commande de descente selon les recommandations du § 3.3 « COMMANDES ».

3.2.2. RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE MODÈLE 3200 LV AVEC SES DOUBLES TRAVERSES AJUSTABLES

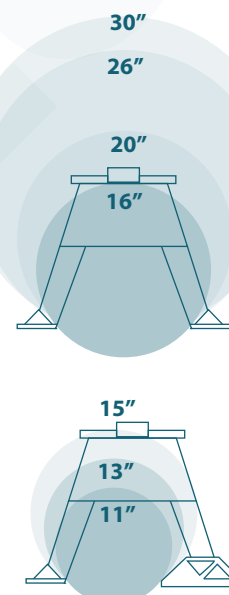
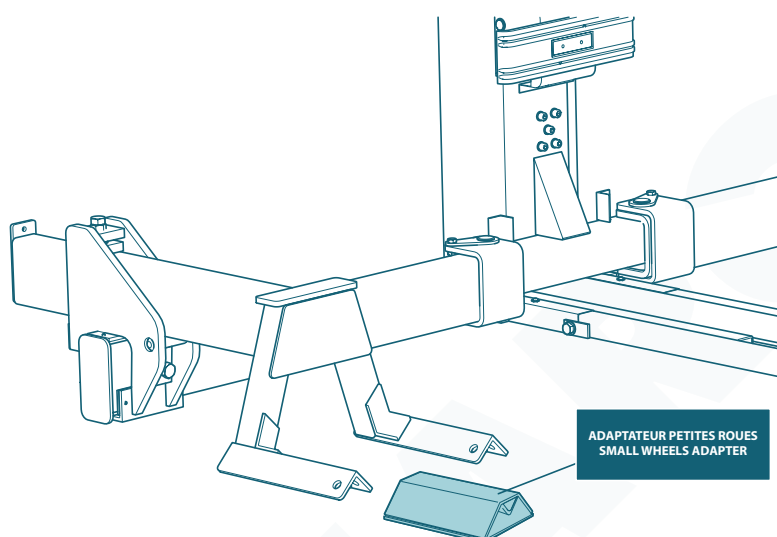


- Roues compatibles : diamètre maximum 30"
- Vérifier que les rampes se basculent librement lorsque la plateforme support de charge est soulevée d'une vingtaine de centimètre.

3.2.3. RÈGLES PARTICULIÈRES POUR LE MODELE 3000 LV AVEC SA TRAVERSE ET DES FOURCHES AJUSTABLES

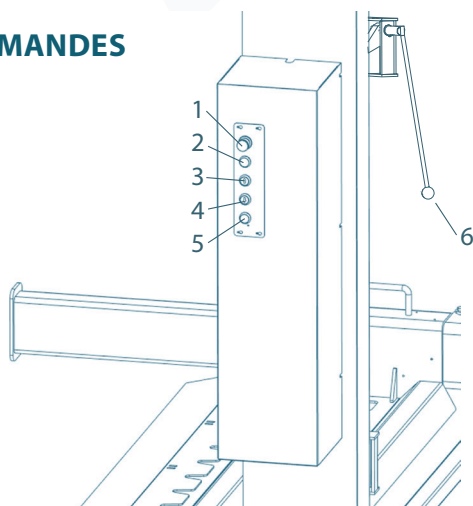


- Roues compatibles avec la traverse : Diamètre maximum 30"
- Roues compatibles pour les fourches : entre 16" et 30" et entre 11" et 15" avec l'adaptateur petites roues
- Vérifier que la rampe se bascule librement lorsque la plateforme support de charge est soulevée d'une vingtaine de centimètre.



RESPECTER LES DIAMÈTRES DE ROUES INDIQUÉS POUR SÉCURISER LE VÉHICULE.

3.3. COMMANDES



N°	Nom de la pièce
1	Bouton d'arrêt d'urgence
2	Voyant de mise sous tension
3	Bouton de montée
4	Bouton de descente
5	Bouton de descente fin de course
6	Levier de sécurité (selon modèle)

Les boutons de montée (3), de descente (4) et de descente fin de course (5) sont à action maintenue ; si l'opérateur appuie l'action s'engage, et s'il le relâche le mouvement s'arrête immédiatement.

Lorsque le bouton d'arrêt d'urgence (1) est enfoncé, toutes les énergies qui entrent dans le boîtier de commande de l'élévateur sont coupées. La plateforme support de charge reste donc immobile et en position. Il est obligatoire, lorsque la plateforme support de charge est à la hauteur voulue, d'appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence (1) avant de travailler autour ou sous le véhicule.

En maintenant enfoncé le bouton poussoir de montée (3), la phase de montée s'arrête automatiquement en position maximale grâce à l'action de l'interrupteur à galet de fin de course haut.

En maintenant enfoncé le bouton de descente (4), la phase de descente s'arrête automatiquement lorsque la plateforme support de charge est à une trentaine de centimètre du sol, c'est-à-dire au moment où l'interrupteur de fin de course est actionné.

En maintenant enfoncés les bouton poussoir de descente (4) et de descente fin de course (5), le mouvement de descente continue et s'arrête automatiquement une fois la course achevée.

Pour les élévateurs de référence 700460 et 700461, il sera nécessaire d'actionner manuellement le levier (6) avant d'effectuer la descente. Dans le cas d'une descente partielle, il est impératif de remettre le levier en position de sécurité lorsque la hauteur souhaitée est atteinte.

4. MAINTENANCE

4.1. INSPECTION ET ENTRETIEN ORDINAIRE

Les inspections et l'entretien ordinaires comprennent toutes les opérations de contrôle visuel, nettoyage, lubrification, graissage et réglage qui doivent être effectuées périodiquement et à des intervalles prédéterminés pour garantir le bon fonctionnement de l'élévateur et des dispositifs de sécurité.

Les opérations qui ne sont pas indiquées ci-dessous doivent être considérées comme des opérations de type extraordinaire, et elles doivent être effectuées exclusivement par le fabricant ou son représentant.

En outre, nous attirons votre attention sur l'importance des contrôles à effectuer périodiquement sur votre élévateur (voir Rapport des contrôles périodiques). Cette vérification périodique doit toujours être exécutée par le personnel spécialisé de MAROLO ou leurs représentants.



LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DÉCRITES CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DES TECHNICIENS SPÉCIALISÉS DANS LES SECTEURS SPÉCIFIQUES DE LA MÉCANIQUE, DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE L'HYDRAULIQUE. LES INDICATIONS DE TEMPS DONNÉES CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE RÉDUITES DE FAÇON ADÉQUATE EN CAS D'ENVIRONNEMENT SÉVÈRE OU D'UTILISATION INTENSIVE.



TOUTES LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DOIVENT S'EFFECTUER DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ; DANS CE BUT, SECTIONNER L'ÉLÉVATEUR DE SES SOURCES D'ÉNERGIE AVANT DE COMMENCER TOUTE OPÉRATION DE MAINTENANCE.

4.1.1. INSPECTION HEBDOMADAIRE

- Nettoyer l'espace de travail en utilisant de préférence un aspirateur, afin d'éviter de disperser la poussière.
- Vérifier l'étanchéité de tous les organes du circuit hydraulique (Vérin, raccords, centrale hydraulique).
- Vérifier le fonctionnement des boutons de commande (arrêt d'urgence, montée, descente, et du voyant lumineux de mise sous tension.)
- Réaliser une montée complète et vérifier le bon fonctionnement de l'interrupteur de fin de course.
- Vérifier l'absence de bruit anormal ou de vibrations excessives.
- Vérifier le bon fonctionnement du bouton de descente de fin de course et du buzzer lorsque la plateforme support de charge est dans les 30 derniers centimètres du sol.
- Vérifier la présence des autocollants de sécurité (position des autocollants de sécurité en Annexe F)
- Lubrifier les poulies en utilisant les graisseurs (position des graisseurs en Annexe G)

4.1.2. INSPECTION MENSUELLE

- Procéder à un nettoyage complet du pont élévateur sans utiliser ni solvant, ni eau en grande quantité et en évitant de faire de la poussière.
- Vérifier la présence des autocollants de sécurité et de la plaquette d'identification de l'élévateur. (Cf ANNEXE F)
- Vérifier que tous les 14 goujons d'ancrage de l'élévateur sont présents et en prise dans le sol.
- Contrôler l'état et vérifier la tension des câbles de synchronisation des chariots mobiles et s'assurer qu'ils sont bien positionnés au fond des gorges des poulies.
- Contrôler visuellement l'état des crémaillères et des crabots sur chaque colonne.

4.1.3. INSPECTION BI-ANNUELLE

- Vérifier l'état des chemins de roulement à l'intérieur des colonnes, vérifier l'absence de corps étrangers ou de déformations, puis graisser au besoin.
- Contrôler l'absence de fissures éventuelles sur l'embase, les colonnes, les chariots mobiles, et les différentes pièces de la plateforme support de charge.
- Vérifier le serrage de toutes les vis.
- Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique lorsque la plateforme support de charge est à sa hauteur maximale.



ATTENTION

LA GARANTIE ET LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR NE POURRONT PAS ÊTRE ENGAGÉES SI LE CARNET D'ENTRETIEN N'EST PAS RENSEIGNÉ CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CITÉES PRÉCÉDEMMENT.

4.2. DURÉE DE VIE DU PONT

Pour préserver la longévité du pont élévateur, les organes principaux de la machine doivent être entretenus et remplacés périodiquement. Le tableau ci-dessous détaille la durée de vie estimée de chaque organe et les préconisations de MAROLO quant à leur renouvellement.

Ces préconisations sont données dans le cadre d'une utilisation normale du pont élévateur (Soit en moyenne 1000 montées en pression par an au maximum. Au-delà, nous consulter.) et le respect des consignes d'utilisation, d'installation, de stockage et de maintenance.

Organe concerné	Préconisation	Cas particulier
Huile hydraulique	Changement tous les 2 ans*	-
Clapet pare-chute	-	À changer en cas d'incident
Bandes rugueuses antidérapantes	Changement tous les 1 an**	À changer si dégradées



*Pour le remplacement ou l'appoint de l'huile de votre pont élévateur, utiliser uniquement l'huile ML-46 préconisée par MAROLO.

** Pour le remplacement des bandes rugueuses antidérapantes, utiliser uniquement celles préconisées par MAROLO. Noter que les bandes rugueuses peuvent se dégrader plus rapidement en cas d'utilisation avec des roues sales : sables, terre, cailloux...

Pour toute commande de pièce de rechange, il est nécessaire de fournir à notre service SAV les données suivantes :

- Modèle de l'élévateur (présent sur la plaque d'identification de l'élévateur)
- Numéro de série de l'élévateur (présent sur la plaque d'identification de l'élévateur)
- Référence de la pièce de rechange désirée selon les vues éclatées en ANNEXE B et C

4.3. INCIDENTS ÉVENTUELS



LES INTERVENTIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DES TECHNICIENS SPÉCIALISÉS DANS LES SECTEURS SPÉCIFIQUES DE LA MÉCANIQUE ET L'ÉLECTROTECHNIQUE.

Incident	Cause probable	Solution
Aucun mouvement de l'élévateur	Interrupteur général enfoncé en position « OFF »	Tourner l'interrupteur général sur « ON »
	Fusibles coupés	Remplacer les fusibles
	Disjoncteur coupé	Réenclencher le disjoncteur
	Avarie sur l'installation électrique	Contacter le service technique du revendeur
	L'interrupteur de fin de course de montée est cassé ou débranché	Contrôler le branchement de l'interrupteur de fin de course et si besoin le remettre en état
	Chariots mobiles déséquilibrés	Vérifier la tension dans les câbles de synchronisation des chariots mobiles
L'élévateur fonctionne seulement en montée et pas en descente.	Avarie sur l'électrovanne de descente	Vérifier l'état de la bobine vérifiant que la LED s'allume lorsque le bouton poussoir de descente est appuyé
	L'interrupteur de fin de course de descente est cassé ou débranché	Contrôler le branchement de l'interrupteur de fin de course et si besoin le remettre en état
L'élévateur ne soulève pas le véhicule jusqu'à la hauteur max. (jusqu'à l'intervention de l'interrupteur de fin de course de montée)	La charge soulevée est supérieure aux capacités maximales de l'élévateur	Retirer la charge et relire les instructions de répartition de la charge
	Avarie sur le limiteur de pression	Oter le limiteur de pression et le nettoyer à l'air comprimé. Contrôler l'état du ressort
	Electrovanne de descente partiellement ouverte	Dévisser complètement la vis en laiton by-pass sur l'électrovanne de descente
	Pompe usagée ou inopérante	Remplacer la centrale hydraulique
Mouvement désynchronisé des deux chariots mobiles	Présence d'air dans les vérins hydrauliques	Effectuer une purge d'air dans les chambres haute des vérins hydrauliques
	Electrovanne de descente partiellement ouverte	Dévisser complètement la vis en laiton by-pass sur l'électrovanne de descente
	Fuite d'huile dans un des vérins hydrauliques	Appeler le service d'assistance technique
	Les câbles de synchronisation des chariots mobiles ne sont pas tendus de la même manière	Vérifier la tension dans les câbles de synchronisation des chariots mobiles
La descente se fait trop lentement	Limiteur de débit à la descente sale ou détérioré	Nettoyer le limiteur de débit à la descente avec de l'air comprimé



EN CAS DE BRUIT OU DE COMPORTEMENT ANORMAL DU PONT ÉLÉVATEUR, STOPPER IMMÉDIATEMENT SON UTILISATION, ÉLOIGNER TOUTES LES PERSONNES ET PRÉVENIR NOTRE SERVICE TECHNIQUE.

SAV MAROLOTEST
+33 (0)2 41 29 29 29

5. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'ÉLÉVATEUR

Le pont élévateur doit toujours être stocké en position basse. Débrancher l'alimentation électrique. Graisser les divers axes, points de contact et articulations, galets et chemins de roulement. Stocker l'élévateur sur une surface plane et de niveau, dans une zone couverte, le bâcher en laissant une libre circulation d'air pour éviter la condensation et l'oxydation.

6. MISE AU REBUT

En tant que propriétaire légal du pont élévateur jusqu'à sa destruction complète, vous pourriez être tenu pour responsable de tout accident pouvant intervenir sur son lieu de stockage. Nous vous conseillons de rendre le pont élévateur totalement inopérant en démontant ou en détruisant le vérin principal et son circuit d'alimentation. Les divers éléments constitutifs doivent être traités conformément aux normes et directives Européennes ou celles en vigueur dans votre pays.

7. GARANTIE

Ce produit est garanti 2 ans. Pendant cette période, toute pièce détachée nécessitant d'être changée est envoyée au client à nos frais. Le remplacement des pièces se fait à la charge du client et doit être fait selon les instructions de MAROLO. Cette garantie exclut les pannes liées à une utilisation anormale du produit, contraire aux instructions figurant dans le manuel d'utilisation, en cas d'absence ou d'insuffisance de maintenance, ou lors d'une modification du produit non autorisée par MAROLO. Les pièces d'usures ne sont pas concernées par la garantie constructeur.

Pour plus d'informations, nos Conditions Générales de Vente sont consultables sur www.marolotest.com.

ANNEXE A : NOTICE D'INSTRUCTION DES GOUJONS D'ANCRAGE

CARACTÉRISTIQUES DES GOUJONS FOURNIS :

Diamètre : M16

Longueur : 125 mm

Diamètre de perçage : 16 mm

Profondeur de perçage : 110 mm

Matière : Acier

Finition : Zinc

Couple de serrage : 100 Nm

Homologation : ETA-02/0001

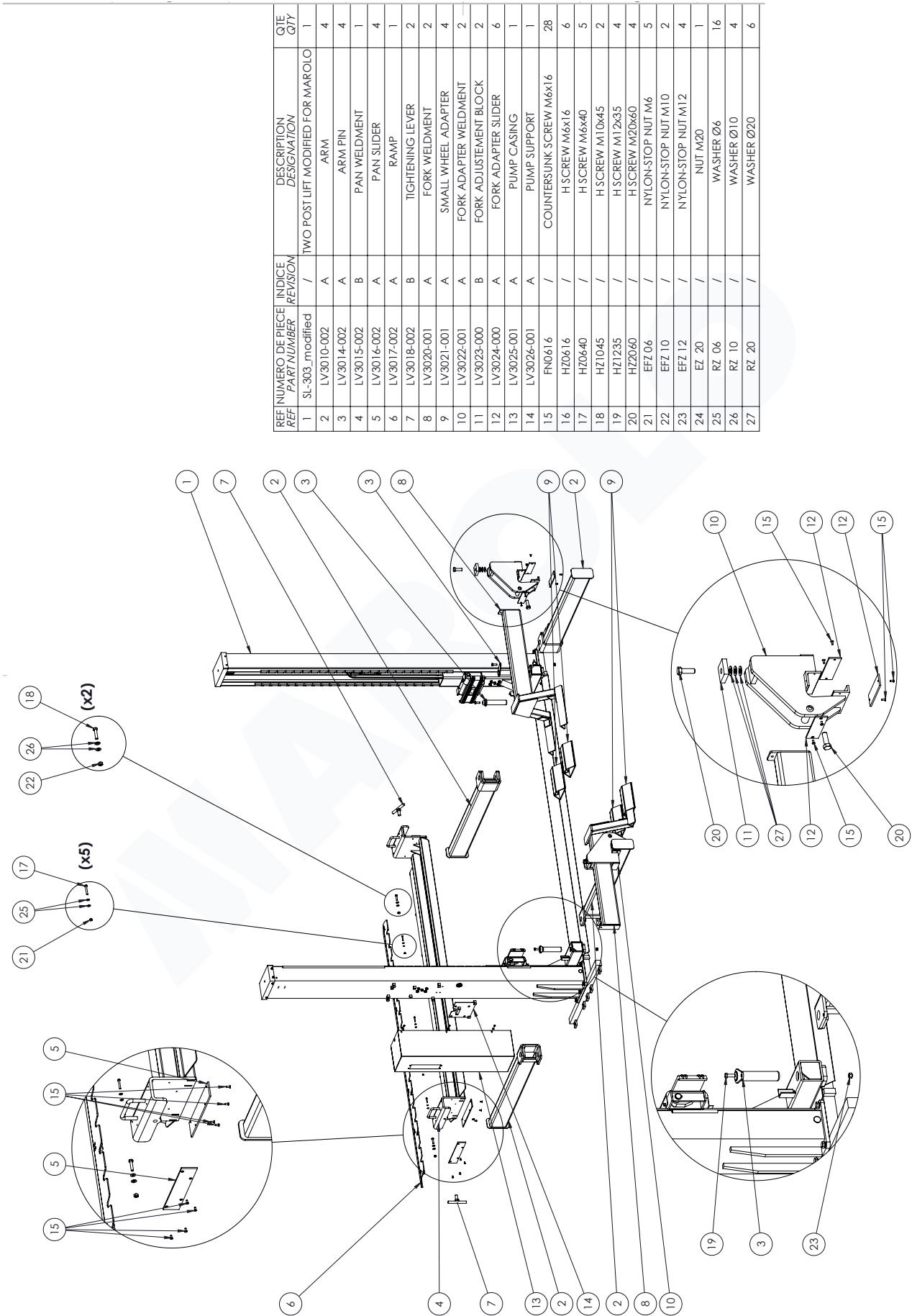


INSTRUCTIONS DE MISE EN OEUVRE :

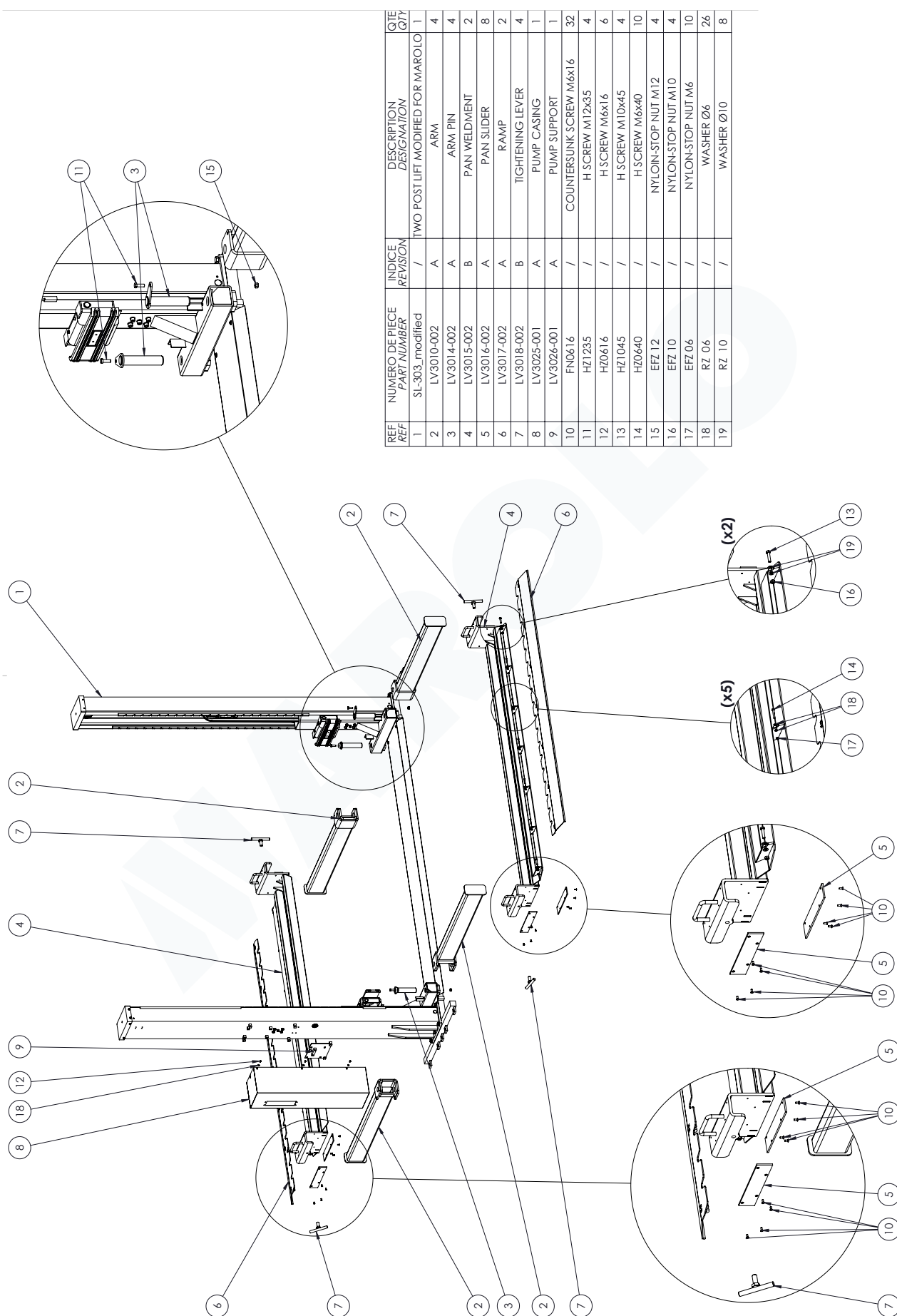
Profondeur de perçage : 110 mm

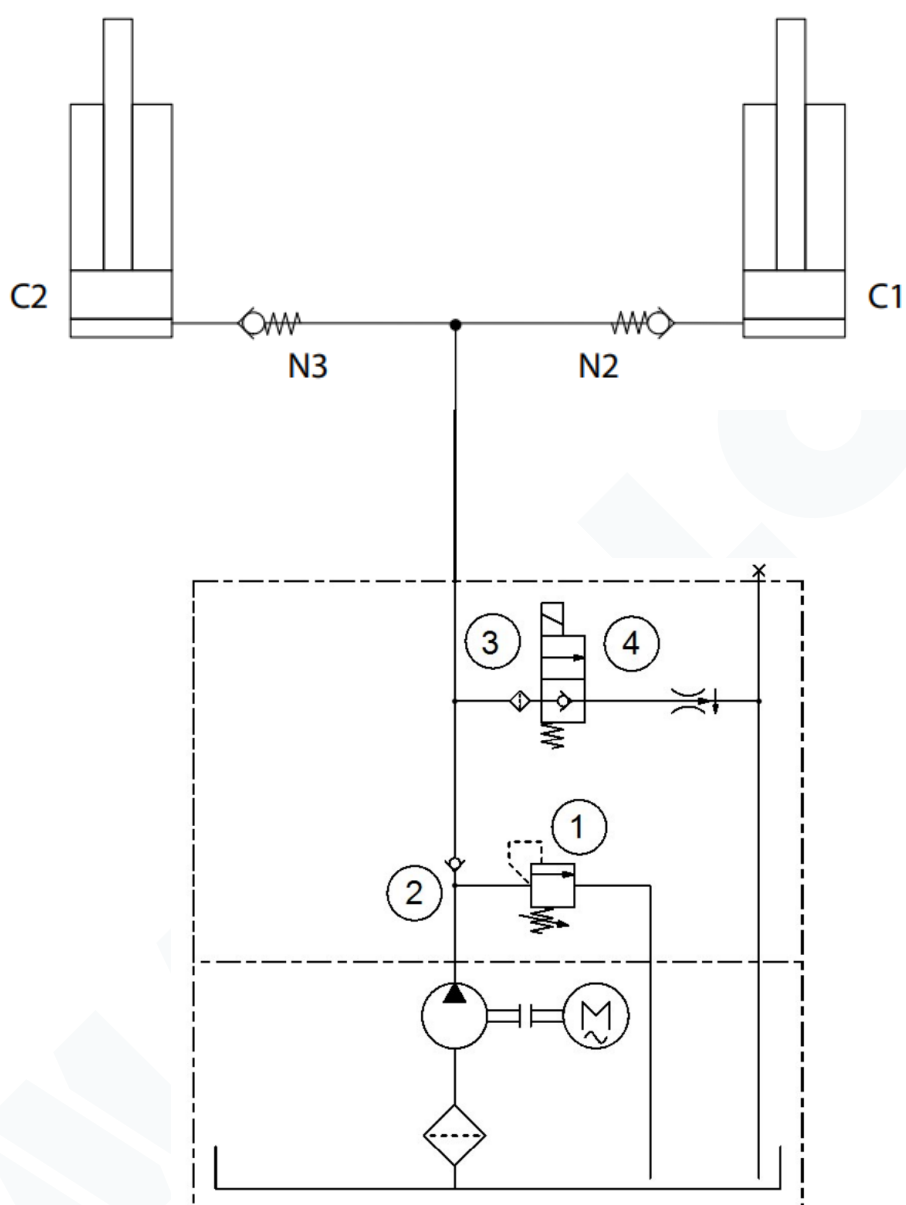
	Percer perpendiculairement à la surface du support d'ancrage sans endommager l'armature. En cas d'erreur de perçage : effectuer un nouveau trou à une distance $> 2 \times$ la profondeur du perçage non conforme ou à une distance inférieure lorsque le trou a été rempli de mortier haute résistance et qu'il ne se trouve pas dans la direction de la charge appliquée dans le cas d'une contrainte de cisaillement ou de traction oblique.
	Nettoyer le perçage depuis le fond du trou.
	Vérifier le positionnement de l'écrou.
	Enfoncer le goujon jusqu'à atteindre h_{ef} ou $h_{ef,min}$. La condition est remplie à partir du moment où l'épaisseur de la pièce à fixer n'est pas plus grande que l'épaisseur maximale à fixer marquée sur le goujon d'ancrage, conformément aux annexes A2 et A3.
	Appliquer le couple de serrage à la clé dynamométrique.

ANNEXE B : VUES ÉCLATÉES (3000 LV)

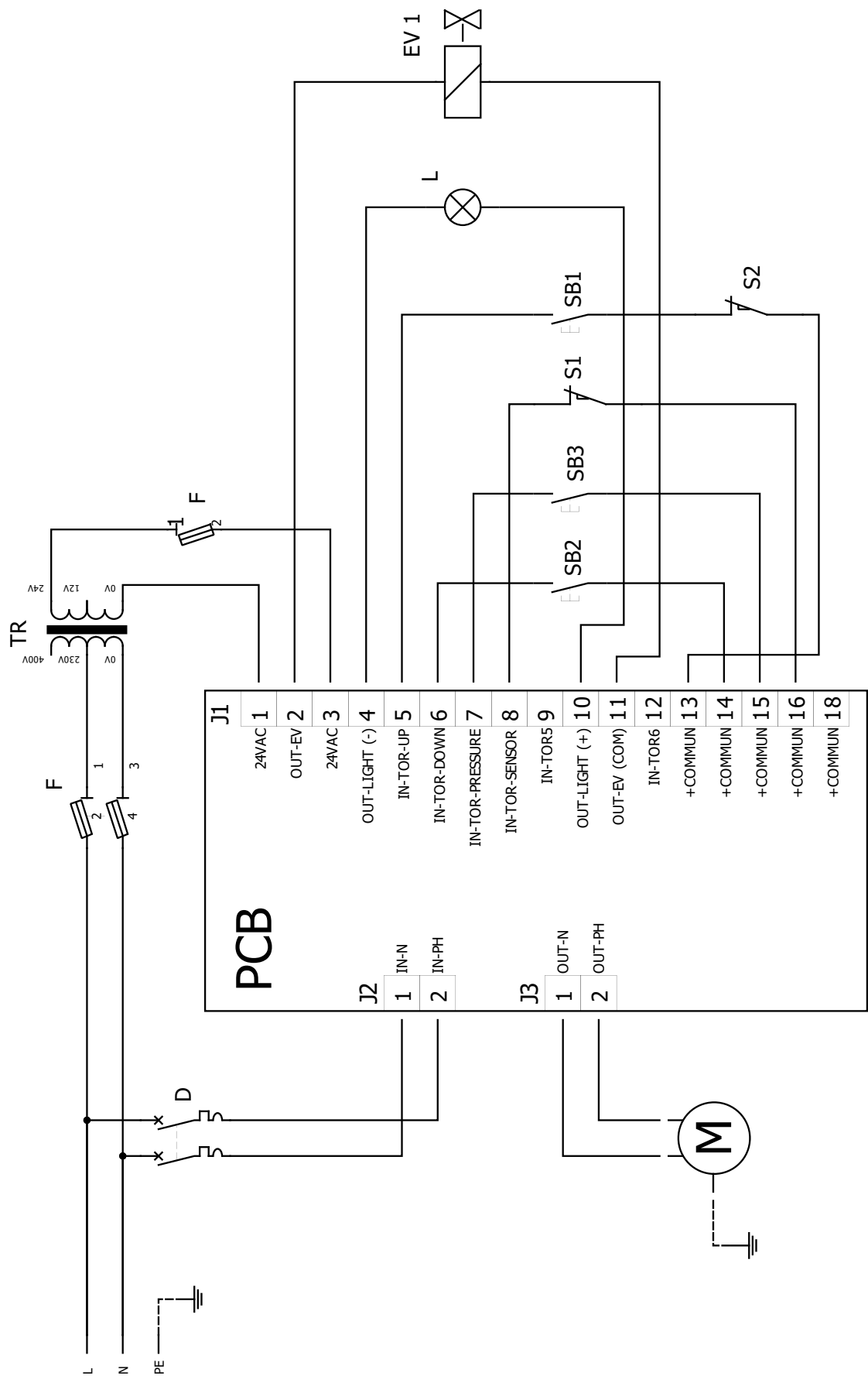


ANNEXE C : VUES ÉCLATÉES (3200 LV)

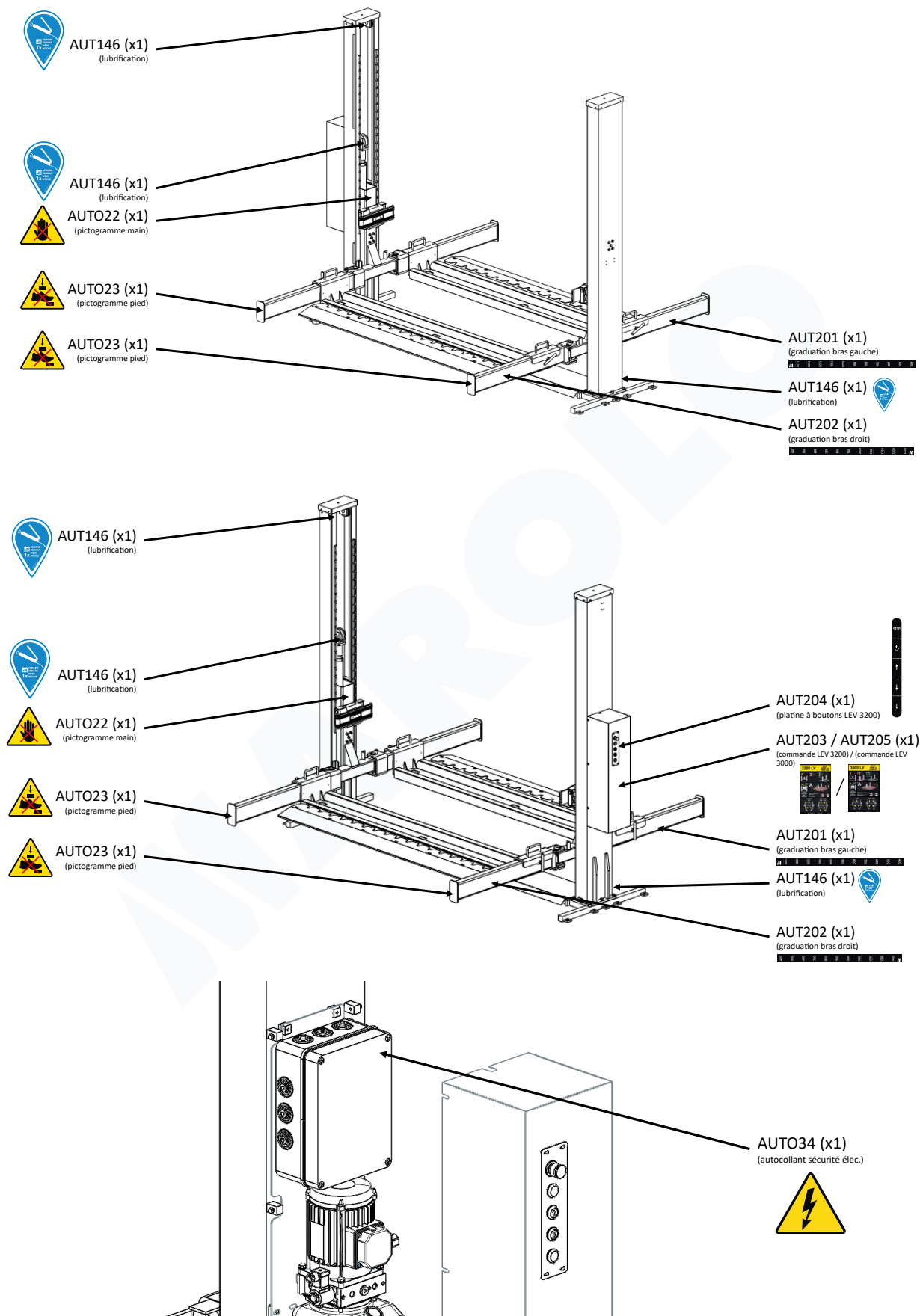


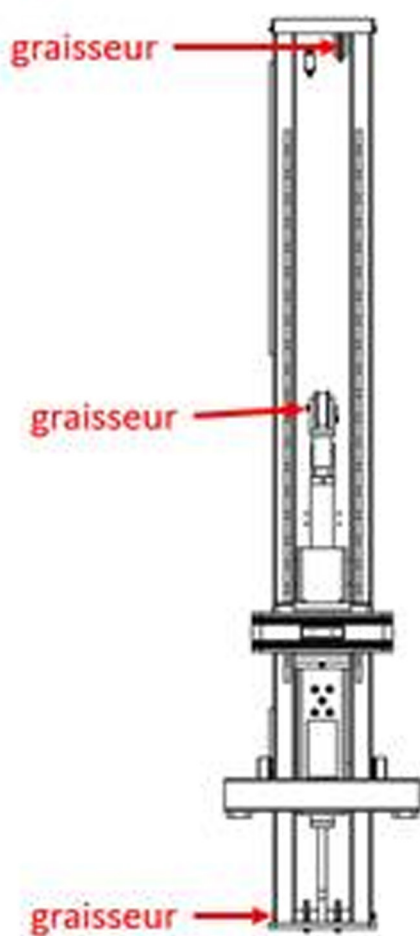
ANNEXE D : SCHÉMA HYDRAULIQUE

ANNEXE E : SCHÉMA ÉLECTRIQUE



ANNEXE F : POSITION DES AUTOCOLLANTS DE SÉCURITÉ



ANNEXE G : POSITION DES GRAISSEURS POUR LA LUBRIFICATION DES POULIES

NOTE : GRAISSER LES DEUX COLONNES

© 2005 Blackwell Publishing Ltd

Responsible

SEMAINE

INSPECTION HEBDOMADAIRE

	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
40								
41								
42								
43								
44								
45								
46								
47								
48								
49								
50								
51								
52								

MOIS

INSPECTION MENSUELLE

	M1	M2	M3	M4	M5
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					
11					
12					

INSPECTION BI-ANNUELLE

A1	A2	A3	A4
Date :			
Notes :			
Date :			
Notes :			

CODE	INSPECTION HEBDOMADAIRE
H1	Nettoyer l'espace de travail en utilisant de préférence un aspirateur, afin d'éviter de disperser la poussière.
H2	Vérifier l'étanchéité de tous les organes du circuit hydraulique (Vérin, raccords, centrale hydraulique).
H3	Vérifier le fonctionnement des boutons de commande (arrêt d'urgence, montée, descente, et du voyant lumineux de mise sous tension.)
H4	Réaliser une montée complète et vérifier le bon fonctionnement de l'interrupteur de fin de course.
H5	Vérifier l'absence de bruit anormal ou de vibrations excessives.
H6	Vérifier le bon fonctionnement du bouton de descente de fin de course et du buzzer lorsque la plateforme support de charge est dans les 30 derniers centimètres du sol.
H7	Vérifier la position des autocollants de sécurité (position des autocollants de sécurité en ANNEXE F)
H8	Lubrifier les poulies en utilisation les graisseurs (voir ANNEXE G)

CODE	INSPECTION MENSUELLE
M1	Procéder à un nettoyage complet du pont élévateur sans utiliser ni solvant, ni eau en grande quantité et en évitant de faire de la poussière.
M2	Vérifier la présence des autocollants de sécurité et de la plaquette d'identification de l'élévateur. (Cf ANNEXE F)
M3	Vérifier que tous les 14 goujons d'ancrage de l'élévateur sont présents et en prise dans le sol.
M4	Contrôler l'état et vérifier la tension des câbles de synchronisation des chariots mobiles et s'assurer qu'ils sont bien positionnés au fond des gorges des poulies.
M5	Contrôler visuellement l'état des crémaillères et des crabots sur chaque colonne.

CODE	INSPECTION BI-ANNUELLE
A1	Vérifier l'état des chemins de roulement à l'intérieur des colonnes, vérifier l'absence de corps étrangers ou de déformations, puis graisser au besoin.
A2	Contrôler l'absence de fissures éventuelles sur l'embase, les colonnes, les chariots mobiles, et les différentes pièces de la plateforme support de charge.
A3	Vérifier le serrage de toutes les vis.
A4	Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique lorsque la plateforme support de charge est à sa hauteur maximale.

**IDENTIFICATIONS DES N° DE PIÈCES :
SE RÉFÉRER À L'ANNEXE B DU MANUEL D'INSTRUCTIONS**